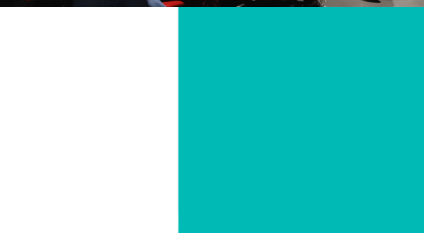


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE

Edito du président.....	3	Les énergies renouvelables.....	43
La communauté de communes.....	4	Fonds de concours et aide aux communes.....	43
L'institution.....	5	Chantiers et travaux.....	43
En 2022.....	5	Création et gestion d'une fourrière pour animaux.....	43
La gouvernance au 31 décembre 2022.....	6	Le développement économique.....	44
Les instances de la communauté de communes.....	8	Très haut débit.....	45
Les compétences de la CCRLCM.....	9	Le service communication.....	46
Organigramme.....	10	Attractivité touristique.....	47
Ressources humaines.....	20	Le centre intercommunal d'action sociale.....	48
CCRLCM.....	20	Le service de portage de repas.....	48
CIAS.....	21	Le service d'aide à domicile.....	49
2022 en images.....	22	Evolutions 2022.....	51
Le service enfance jeunesse.....	24	Présentation et bilan 2022 du SMCC.....	54
Petite enfance.....	24	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.....	55
Jeunesse.....	26		
Budget 2022.....	27		
Le service Eco-Environnement.....	28		
Ordures ménagères et collecte sélective..	28		
Redevance spéciale.....	30		
Prévention et sensibilisation.....	30		
Les actions menées sur le territoire.....	31		
Principaux postes de dépense.....	32		
SPANC.....	33		
GEMAPI.....	34		
Santé.....	35		
Rappel historique.....	35		
Alors, désormais, où en sommes-nous ?...	35		
Contrat local de santé.....	36		
Equipements.....	37		
Le service Culture.....	38		
Le conservatoire.....	38		
Réseau de lecture publique.....	39		
Espace Culturel des Corbières.....	40		
Géré en direct par la direction des services.....	40		
Service sports.....	41		
Le développement du territoire.....	42		
SCOT.....	42		
PCAET.....	42		

EDITO DU PRÉSIDENT



André Hernandez

Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise Corbières Minervois
et du CIAS de la Communauté de Communes

Il sera bien évidemment présenté aux membres du conseil communautaire puis transmis aux communes et publié sur notre site internet.

Il ne s'agit pas là, pour moi, d'une simple obligation légale, mais d'un devoir d'information au bénéfice de tous les citoyens et élus de nos 54 communes car la communauté de communes, exerce les compétences que les communes lui ont dévolues. La CCRLCM est donc l'émanation des communes, reliée à elles par ce contrat de confiance fondateur et fondamental que sont ses statuts.

Mais, dans mon esprit, la CCRLCM est plus que cela : elle constitue un espace de solidarité, d'entraide pour gérer les projets communs de ses membres mais également les aléas qui sont le lot des élus au quotidien.

L'intercommunalité, dans nos Corbières et en Minervois a une histoire. Il y a maintenant un demi-siècle, les communes ont ressenti le besoin de regrouper leurs forces pour assumer, ensemble, des fonctions ou compétences avec plus d'efficacité que si elles les avaient exercées chacune de son côté. C'étaient les débuts de l'intercommunalité.

25 ans plus tard, il est apparu évident qu'il fallait passer à une forme plus intégrée de regroupement intercommunal. 19 communes ont décidé de créer une communauté de communes, c'est-à-dire un établissement public de coopération intercommunale ayant pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité.

Toutes ces missions de service public et de services au public sont fondées sur un projet commun, un destin partagé par des femmes et des hommes attachés à leur mode de vie, à leur micro-région avec, en filigrane, une aspiration à bien vivre ensemble au coeur de l'Aude.

Ce bilan d'activité pour 2022 témoigne de notre engagement commun au service de nos concitoyens. Je vous en souhaite bonne lecture.

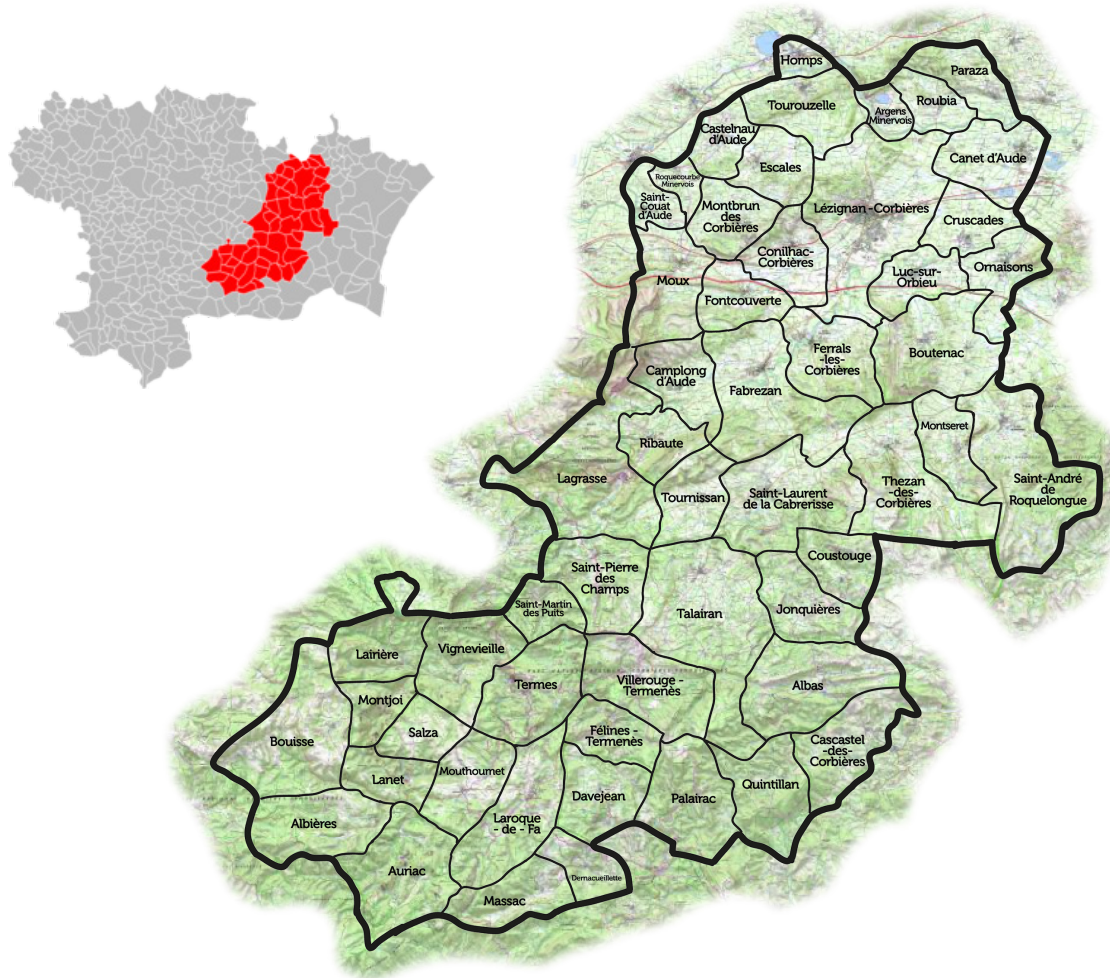
Mesdames et Messieurs les conseillers
communautaires,

Mesdames et messieurs les conseillers
municipaux,

L'article L5211-39 du code général des
collectivités territoriales prévoit l'envoi, à
chaque commune, chaque année, d'un
rapport retraçant l'activité de la communauté
de communes. Ce rapport fait l'objet d'une
communication par les maires aux conseils
municipaux en séance publique.

Durant les années précédentes, le rapport
joint au compte administratif faisait office
de rapport d'activité. J'ai décidé, dans un
souci de transparence, de dissocier les deux
documents et de présenter, désormais,
chaque année, un rapport d'activité complet.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS



Historique

Aux origines, un SIVOME fut créé dans les années 70. C'est en 2003 que naît la CCRL, Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, qui évoluera en 2013 vers son nom actuel, la CCRLCM : Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois.

Nombre d'habitants : 34000

Superficie : 810 km²

54 Communes : Albas, Albières, Argens - Minervois, Aurillac, Bouisse, Boutenac, Camplong d'Aude, Canet d'Aude, Cascastel des Corbières, Castelnaud d'Aude, Conilhac-Corbières, Coustouge, Cruscades, Davejean, Darnacueillette, Escalles, Fabrezan, Félines-Termenès, Ferrals-les-Corbières, Fontcouverte, Homps, Jonquières, Lagrasse, Lainière, Lanet, Laroque de Fa, Lézignan-Corbières, Luc-sur-Orbieu, Massac, Montbrun-des-Corbières, Montjoi, Montseret, Mouthoumet, Moux, Ornaisons, Palairac, Paraza, Quintillan, Ribaute, Roquecourbe - Minervois, Roubia, Saint-André de Roquelongue, Saint-Couat d'Aude, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Saint-Martin-des-Puits, Saint-Pierre-des-Champs, Salza, Talairan, Termes, Thézan-des-Corbières, Tournissan, Tourouzelle, Vigneville, Villerouge-Termenès.

Président : André Hernandez

Directeur Général des Services : Frédéric Raymond



En 2022

- **211 délibérations** ont été votées durant 8 conseils communautaires
- Le président a rendu compte au conseil communautaire des **65 décisions** prises en fonction de ses délégations
- La communauté de communes a adopté à l'unanimité un **Pacte de gouvernance** en accord avec toutes les communes membres. Le Pacte de gouvernance de la CCRLCM est avant tout l'expression politique du projet de territoire en construction qui lie la Communauté et ses communes membres. A ce titre, il traduit une volonté partagée pour renforcer l'attractivité du territoire en améliorant la qualité de vie de ses habitants.
- Afin de répondre au mieux aux nouveaux défis énergétiques et climatiques qui s'imposent à notre collectivité, le conseil communautaire a décidé d'initier un « projet de territoire » pour la CCRLCM, qui doit permettre de redéfinir les enjeux et les moyens d'y répondre avec celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y déplacent. Ces documents, le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** et le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, seront le fruit de nombreuses réunions de travail et d'une concertation publique.

LA GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2022



Président

André Hernandez
Maire de Canet d'Aude

Le bureau communautaire



1er Vice-Président
Serge Brunel
délégué aux Ressources humaines



2ème Vice-Président
Gilles Casty
délégué à l'Environnement et l'Aménagement du territoire



3ème Vice-Président
Gérard Barthez
délégué à la Culture



4ème Vice-Président
Serge Lépine
délégué à la Restauration collective et à la Défense des services publics



5ème Vice-Président
Jean-Michel Folch
délégué à l'Enfance et la Jeunesse



6ème Vice-Présidente
Fraçoise Barousse
déléguée aux finances



7ème Vice-Président
René Ortega
délégué aux services techniques



8ème Vice-Président
Xavier de Volontat
délégué à l'Économie agricole et à la Valorisation des terroirs et aux Animations



9ème Vice-Président
Freddy Nolot
délégué au Grand cycle de l'eau



10ème Vice-Présidente
Corinne Giacometti
déléguée à l'Action Sociale (CIAS)



11ème Vice-Président
Alain Mailhac
délégué à délégué à la Communication et aux Sports



12ème Vice-Président
Emile Delpy
délégué au Développement touristique



13ème Vice-Président
Jean-Claude Montlaur
délégué au Suivi des politiques publiques et à la Cohésion des territoires



14ème Vice-Présidente
Isabelle Géa-Peris
déléguée à la santé



Membre du bureau
Jean-Marie Saury
délégué à l'Éducation, la Mobilité, les Services, l'Économie numérique



Membre du bureau
Gérard Forcada
Maire de Lézignan-Corbières



Membre du bureau
Jean-Paul Pujol
1er adjoint à la mairie de Lézignan-Corbières

Conseillers communautaires

Jean-Claude Montlaur
Albas

Béatrice Bort
Hompis

Thierry Denard
Lézignan-Corbières

Henri Rivière
St Martin des Puits

Yvon Lacombe
Albières

Jacques Piraud
Jonquières

Rémi Pénavaire
Lézignan-Corbières

Roland Quincey
St Pierre des Champs

Gérard Garcia
Argens Minervois

René Ortega
Lagrasse

Sophie Courrière
Lézignan-Corbières

Redha Mennad
Salza

Bernard Sutra
Auriac

Michel Barbaza
Lairière

Martine Jaffus
Lézignan-Corbières

Cédric Malric
Talaïran

Philippe Lacombe
Bouisse

Jean-Marie Galinié
Lanêt

Yves Kosinski
Luc-sur-Orbieu

Hervé Baro
Termes

Alain Mailhac
Boutenac

Raymond Spoli
Laroque de Fa

Christine Mangold
Luc-sur-Orbieu

Philippe Puech
Thézan des Corbières

Serge Lépine
Camplong d'Aude

Gérard Forcada
Lézignan-Corbières

Isabelle Farges
Massac

Marilyse Rivière
Tournissan

André Hernandez
Canet d'Aude

Christine Bénéf
Lézignan-Corbières

Claude Boutet
Montbrun-des-Corbières

Serge Marret
Tourouzelle

Joëlle Canitrot Aye
Canet d'Aude

Jean-Paul Pujol
Lézignan-Corbières

Jessica Bosch
Montjoi

Alain Galand
Vignevielle

Marcel Reverdy
Canet d'Aude

Bérangère Lécéa
Lézignan-Corbières

Yves Fabre
Montségret

Michel Ponçot
VilleroUGE Termenès

Didier Casato
Cascastel des Corbières

Bernard Fumet
Lézignan-Corbières

Christelle Hermand
Mouthoumet

Gilles Barthes
Castelnau d'Aude

Sophie Birkener
Lézignan-Corbières

Gérard Pioch
Moux

Serge Brunel
Conilhac-Corbières

William Combes
Lézignan-Corbières

Gilles Casty
Ornaïsons

Paul Berthier
Coustouge

Dominique Jolis Pailhiez
Lézignan-Corbières

Claire Chaouat
Ornaïsons

Jean-Claude Morassutti
Cruscades

Guy Vives
Lézignan-Corbières

Daniel Langlois
Palairac

Mélinda Borna
Davejean

Virginie Julian
Lézignan-Corbières

Emile Delpy
Paraza

Aaron-Lee Grimstone
Dernacueillette

Thierry Caumeil
Lézignan-Corbières

André Contreras
Quintillan

Henry Schenato
Escalles

Michel Masuyer
Lézignan-Corbières

Alain Coste
Ribaute

Isabelle Géa-Peris
Fabrezan

Sylvie Fumet
Lézignan-Corbières

Corinne Giacometti
Roquecourbe-Minervois

Frédéric Bérrocal
Fabrezan

Dominique Jolis
Lézignan-Corbières

Geneviève Lopez
Roubia

Jean-Marie Saury
Félines-Termenès

Sabrina Fito
Lézignan-Corbières

Jean-Michel Folch
St André de Roquelongue

Gérard Barthez
Ferrals-les-Corbières

Didier Julian
Lézignan-Corbières

Myriam Miquel
St André de Roquelongue

Sabine Banco
Ferrals-les-Corbières

Françoise Barousse
Lézignan-Corbières

David Elis
St Couat d'Aude

Jacques Contiès
Fontcouverte

Freddy Nolot
Lézignan-Corbières

Xavier de Volontat
St Laurent de la Cabrerisse

LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est composé de 82 délégués désignés lors des élections municipales.

Il se réunit au moins une fois par trimestre (8 fois en 2022) pour entendre le compte rendu des délégations de missions qu'il a confiées au président. Il examine ensuite toutes les affaires et dossiers portés à l'ordre du jour et après débat, adopte ou non les délibérations correspondantes. C'est également le conseil communautaire qui approuve le budget et le compte administratif.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Le bureau communautaire est composé des 14 vice-présidents ainsi que de trois autres membres du conseil communautaire.

Il pré-instruit les délibérations et analyse, filtre et prépare les décisions du conseil communautaire.

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

Il existe plusieurs commissions thématiques (exemple : développement économique, culture...) dont les objectifs sont d'analyser et préparer les décisions, d'examiner les demandes de subvention... en fonction de la spécificité de leurs attributions.

Les commissions techniques viennent en appui des services pour évoquer tous les sujets du ressort de leur compétence avant qu'ils ne soient soumis aux décisions du bureau et du conseil communautaire.



LES CONFÉRENCES DES MAIRES ET DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE



Régulièrement, le président de la communauté de communes réunit les maires ou les secrétaires de mairie pour des réunions thématiques durant lesquelles sont présentés des projets spécifiques. Ces rassemblements permettent de créer une cohésion en faisant en sorte que chaque représentant de commune puisse connaître l'ensemble des actions menées sur le territoire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Les membres du CIAS se réunissent régulièrement pour statuer sur les évolutions du service, voter tous les documents budgétaires et toutes les délibérations pour gérer au mieux cet établissement public administratif qui exerce la compétence «Aide sociale» inscrite dans les statuts de la communauté de communes.



LES COMPÉTENCES DE LA CCRLCM

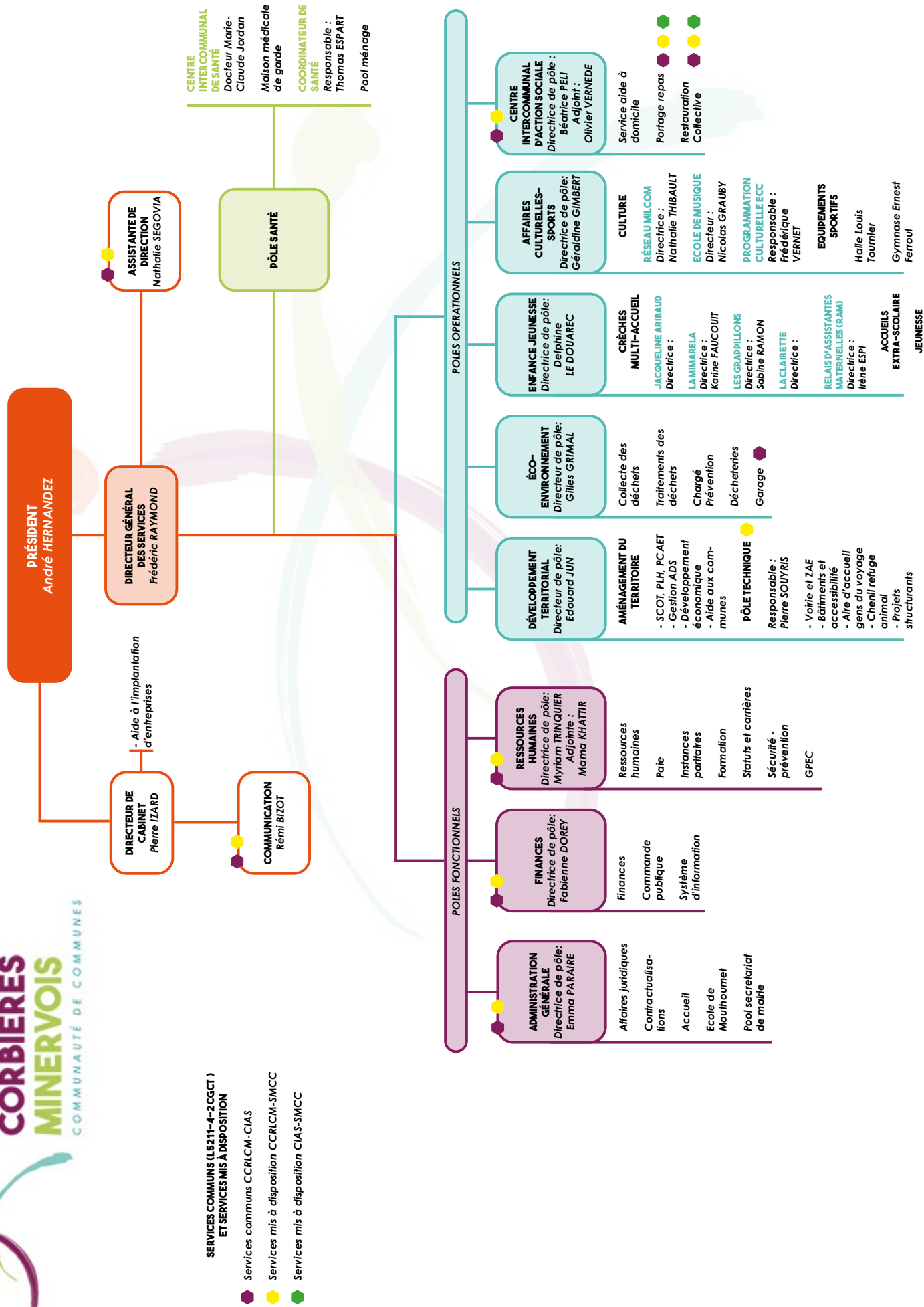


Pour répondre le plus efficacement possible aux besoins des habitants et mutualiser les moyens humains et financiers, les 54 communes de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, ont délégué à l'intercommunalité un certain nombre de compétences.

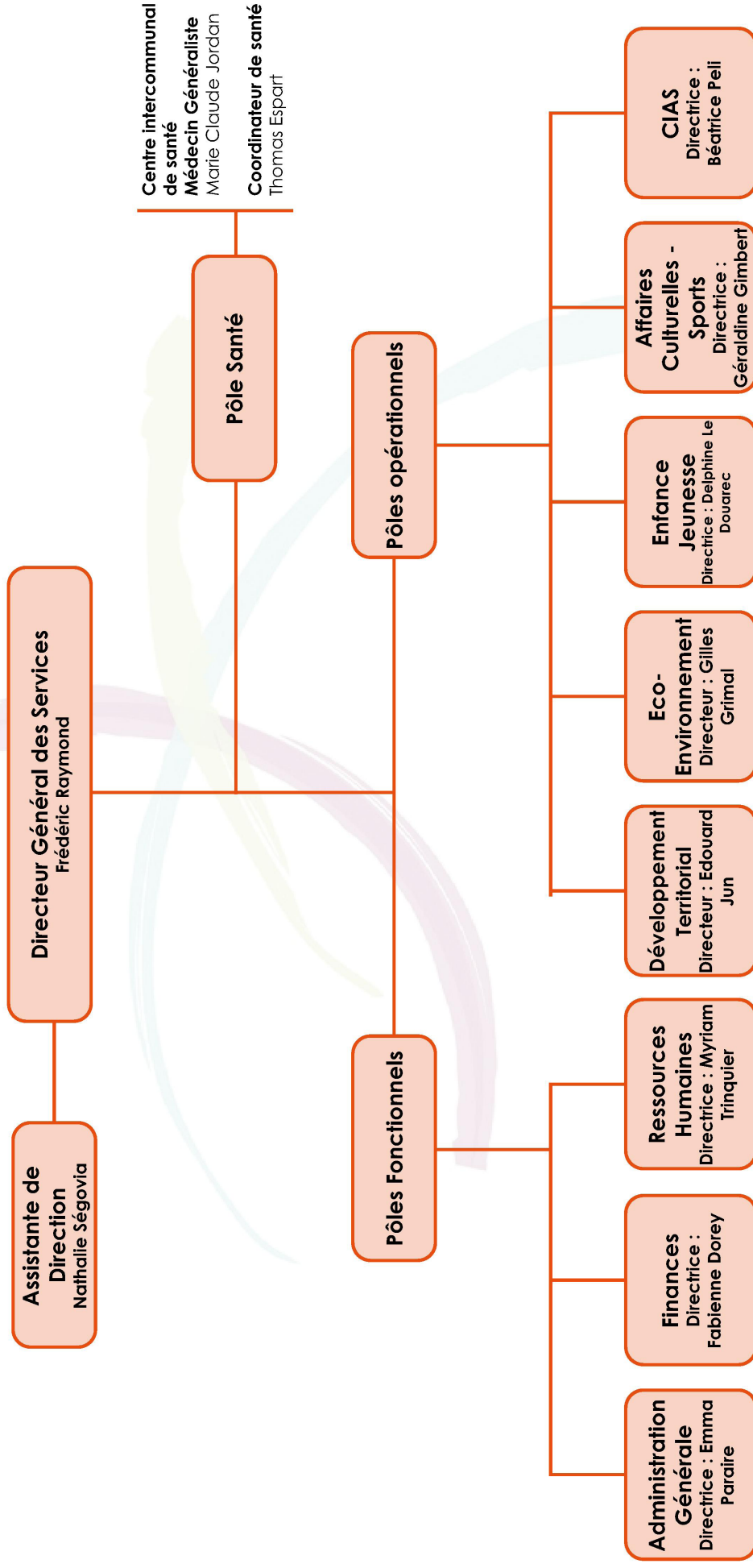
- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Collecte et élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- Action sociale (à travers le CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale)
- Équipements culturels et sportifs, actions culturelles d'intérêt communautaire
- Assainissement individuel
- Création et gestion de maisons de services au public
- Création et gestion d'une fourrière et d'un refuge pour animaux
- Restauration collective
- Politique du logement et du cadre de vie
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Tourisme
- Enfance jeunesse
- Lutte contre la désertification médicale et paramédicale
- Numérique et déploiement de la fibre
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion du site de Jouarres via le SMAJ
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Gestion de l'école intercommunale du massif de Mouthoumet



ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



POLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directrice de Pôle
Emma Paraire

Service Accueil

Agents d'accueil

Carole Pourmes
Alice Guedrat
Anne Wouters

Service Pool Secrétariat de Mairie

Secrétaires de Mairie

Stéphanie Gomes
Sandrine Bousquet
Dominique Gaillard
Florence Alquier

Service Ecole de Mouthoumet Christine Le Carreres

Agents d'école

Dominique Larregola
Michèle Picard
Cassandra Yonnet

ATSEM

Catherine Puech

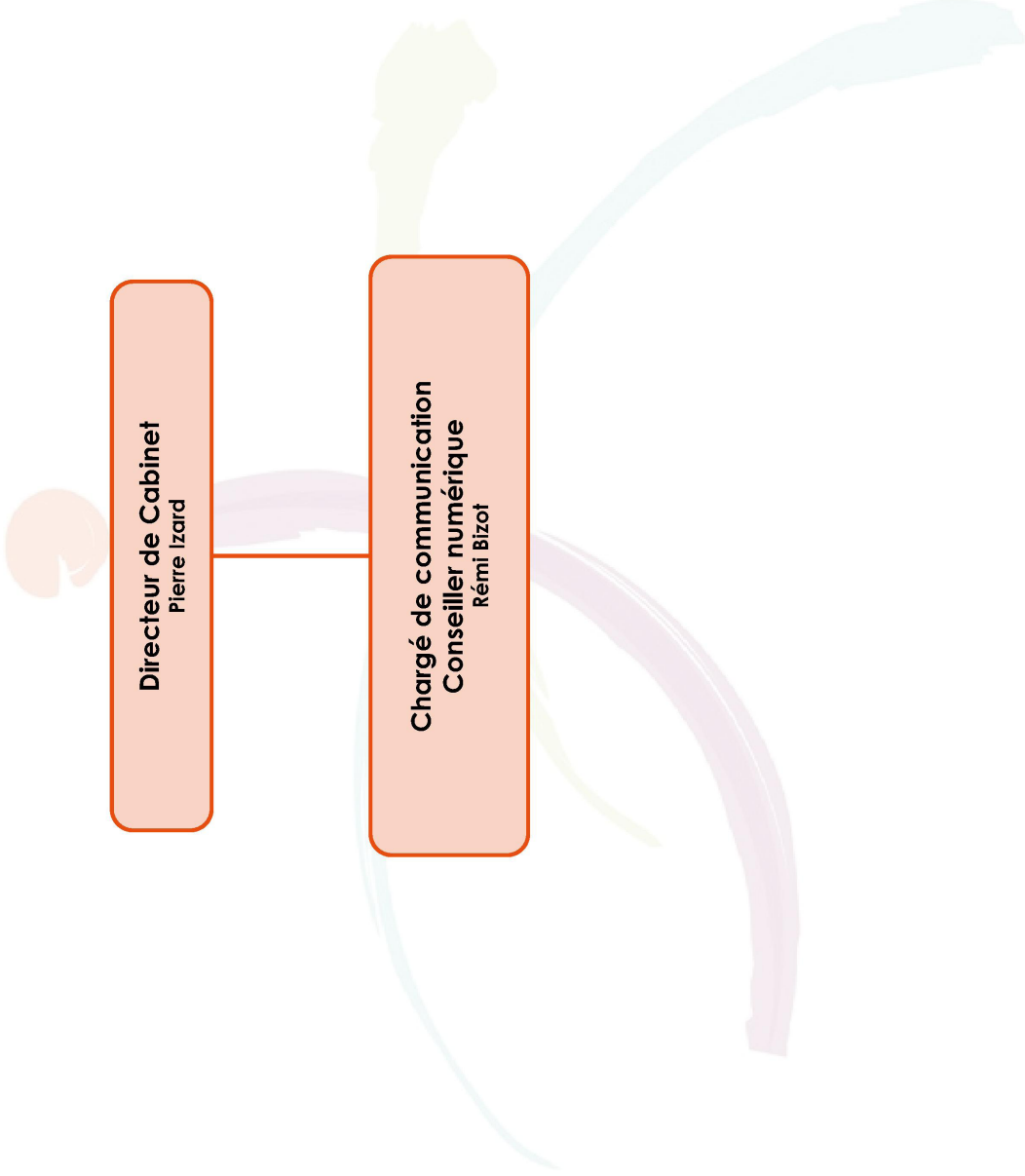
Agent d'entretien

Mélodie Drusi

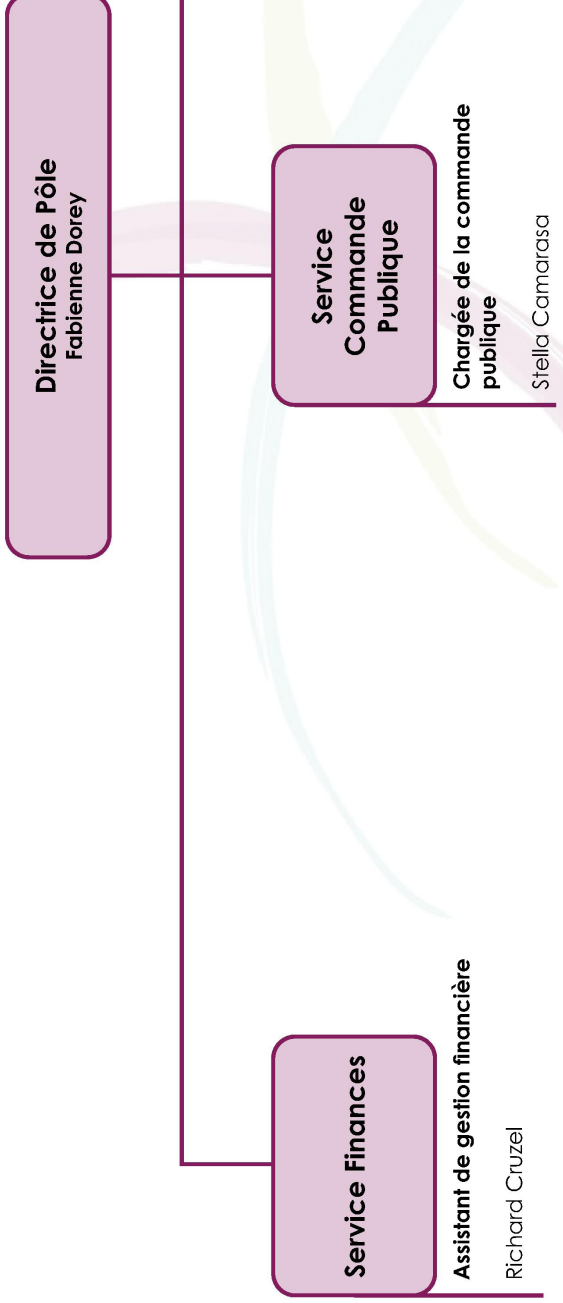
CABINET – SERVICE COMMUNICATION

Directeur de Cabinet
Pierre Izard

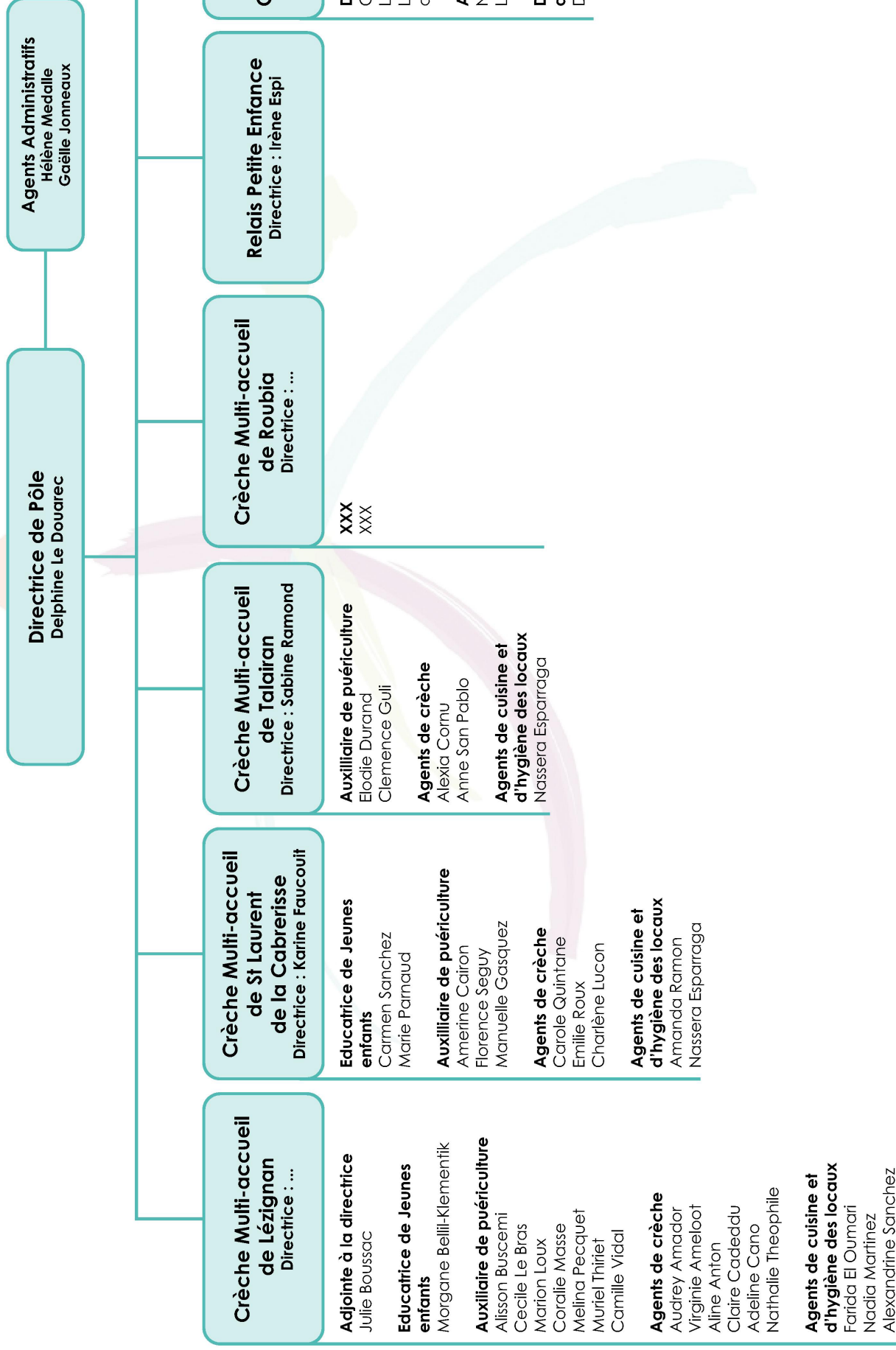
Chargé de communication
Conseiller numérique
Rémi Bizot



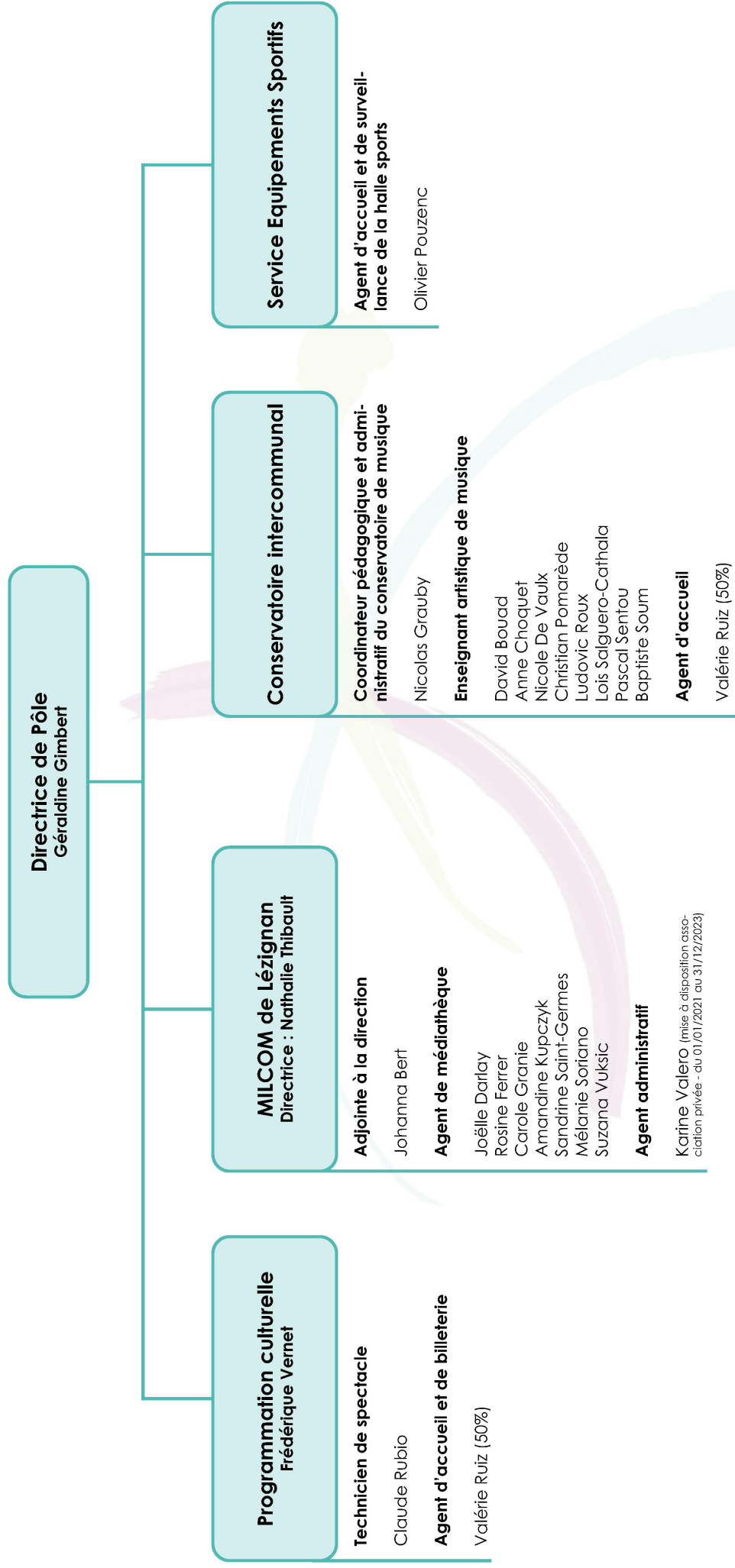
POLE FINANCES



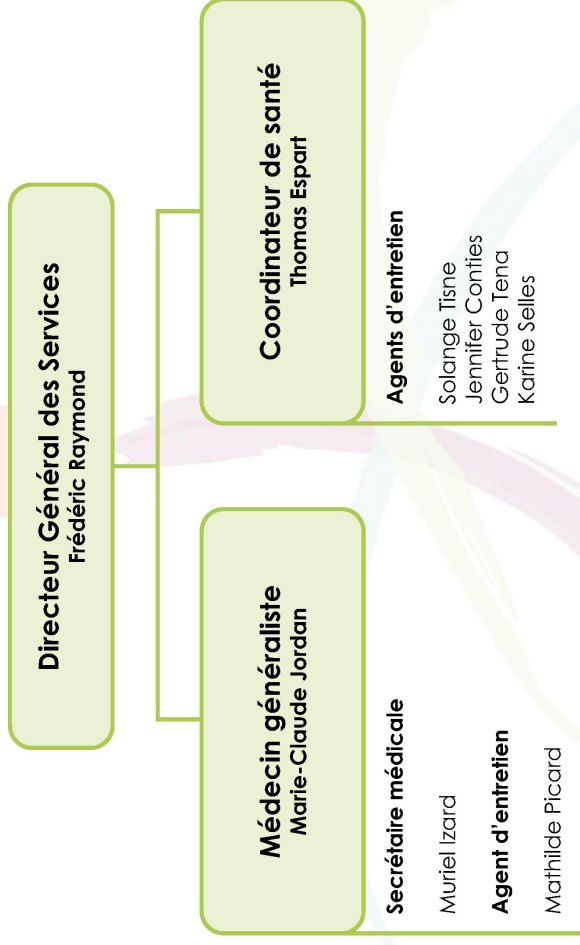
PÔLE ENFANCE JEUNESSE



PÔLE AFFAIRES CULTURELLES – SPORTS



PÔLE SANTÉ



PÔLE ECO-ENVIRONNEMENT

Directeur de Pôle
Gilles Grimal

**Chargée de la Prévention
des déchets**
Marjorie Cepeda

Agents de déchèteries (Lézignan-Corbères, St Laurent de la Cabrerisse, St Pierre des Champs, Laroque de Fa)

Michel Benezeth
Bernard Duris
Guillaume Ameloot
Nicolas Gayraud
Alain Lequenne
Blaise Aparici
Yves Baron

**Chef d'équipe Collecte des
déchets ménagers**
Caroline Bailly

Agents de collecte ripper

Bernard Duris
Jean-Michel Authier
Michel Gleizes
Claude Lehoux
Pierre Marechal
Patrick Pichoir
Didier Tribillac
Pascal Molina
Frédéric Saisse
Jean-Charles Demanche
Charles Rubio

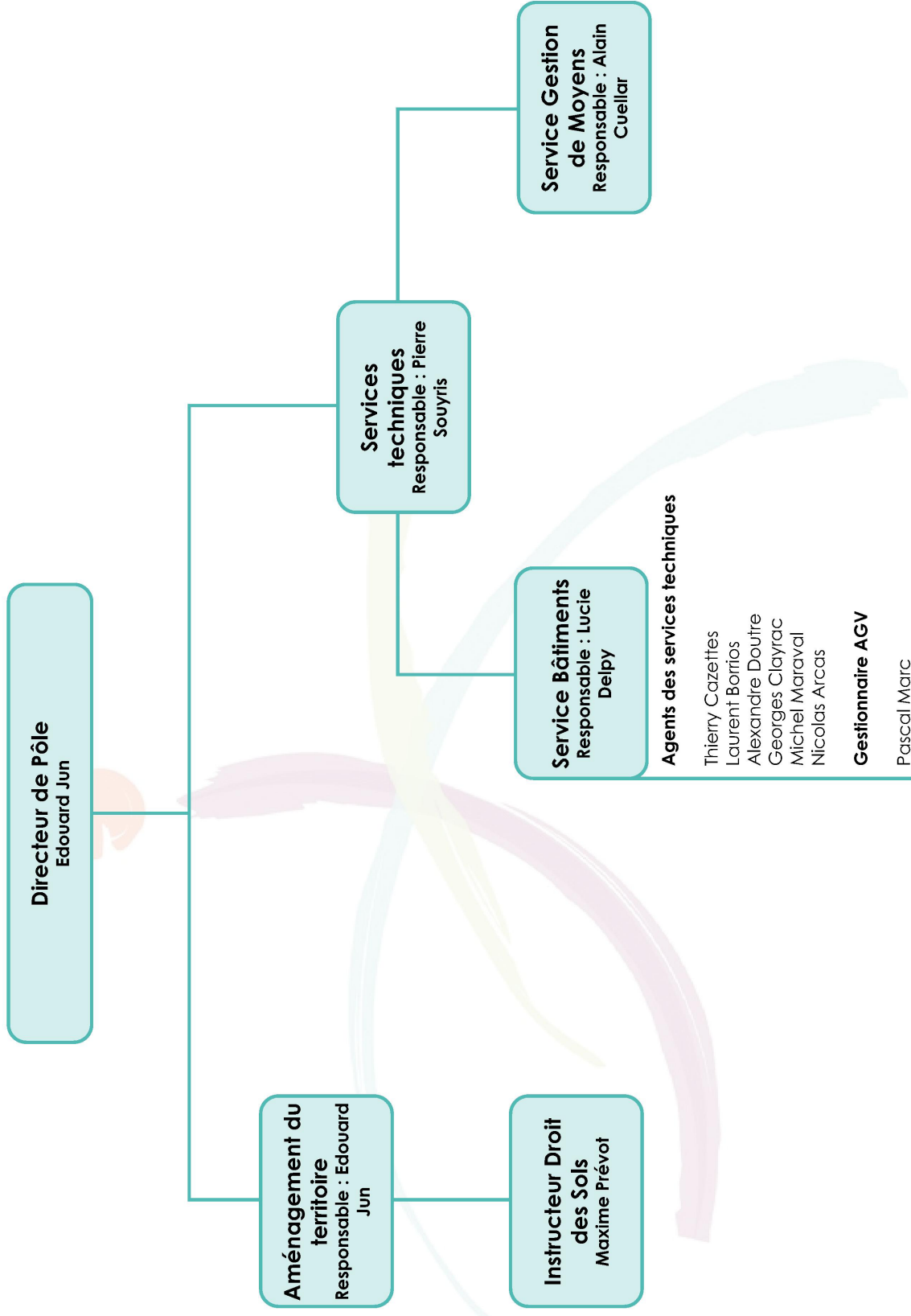
**Agents de collecte ripper/
chauffeur**

Loïc Raynaud
Saïd Boualaoui
Jérôme Clavel
Florent Tarbouriech
Jérôme Lopez
Rachid Khattir
Alexandre Bernabeu
Brice Rascagneres

Chef de garage
Loïc Ratier

Mécanicien
Loïc Marcondato

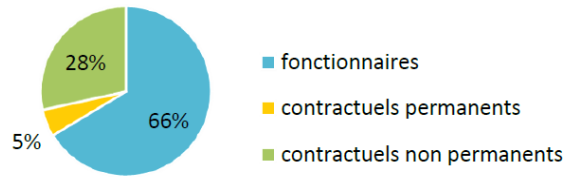
POLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Effectifs

➔ 116 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 77 fonctionnaires
- > 6 contractuels permanents
- > 33 contractuels non permanents



➔ 2 contractuels permanents en CDI

➔ 2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

➔ Précisions emplois non permanents

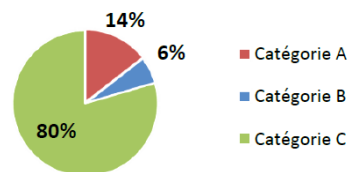
- ⇒ 4 contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 85 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2021 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

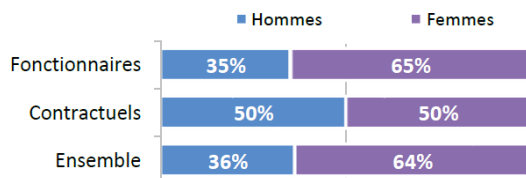
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23%	17%	23%
Technique	36%	17%	35%
Culturelle	5%	33%	7%
Sportive			
Médico-sociale	27%	33%	28%
Police			
Incendie			
Animation	8%		7%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



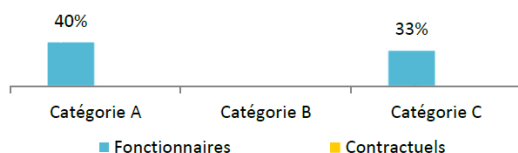
➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	29%
Adjointes administratifs	17%
Agents sociaux	13%
Attachés	5%
Agents de maîtrise	5%

Formation

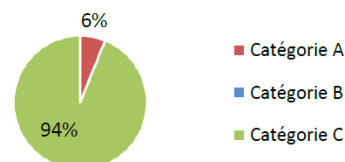
➔ En 2021, 30,1% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



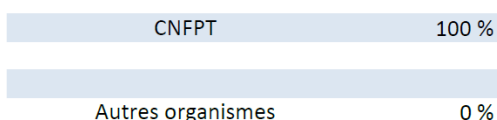
➔ 82 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



➔ 65 000 € ont été consacrés à la formation en 2021

Répartition des dépenses de formation



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 1 jour par agent

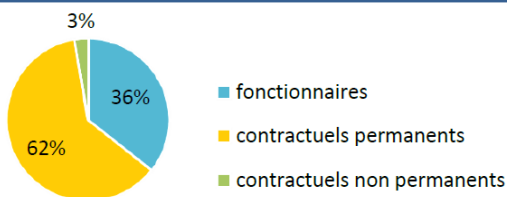
Répartition des jours de formation par organisme

Organisme	Pourcentage
CNFPT	52%
Autres organismes	48%

Effectifs

➔ 115 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 41 fonctionnaires
- > 71 contractuels permanents
- > 3 contractuels non permanents



➔ 42 % des contractuels permanents en CDI

➔ Précisions emplois non permanents

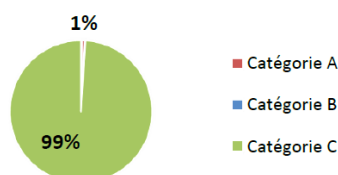
- ⇒ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 3 contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2021 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

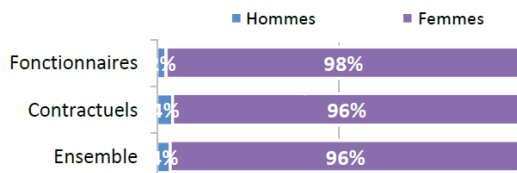
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	7%		3%
Technique			
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	93%	100%	97%
Police			
Incendie			
Animation			
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



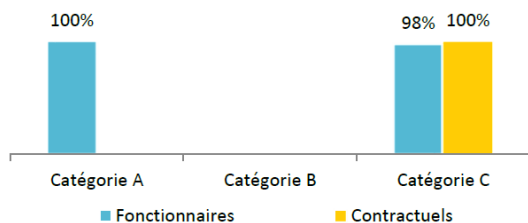
➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Agents sociaux	97%
Adjoints administratifs	2%
Attachés	1%

Formation

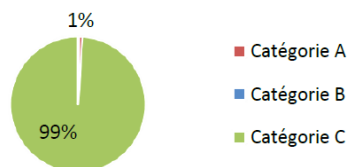
➔ En 2021, 99,1% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



➔ 94 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 0,8 jour par agent

➔ 35 000 € ont été consacrés à la formation en 2021

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	100%
-------	------

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	52%
Autres organismes	48%



2 février - Rencontre des acteurs culturels



mars - Scènes d'enfance à l'ECC et dans les médiathèques



20 juin - Remise de prix aux élèves gagnants du concours de dessin des 5R



Tout au long de l'année, visite par le présidents et des délégations d'élus dans les communes du territoire



22 février - 1er conseil d'administration du PTCM dans les nouveaux locaux



23 avril - Inauguration du PTCM à Lézignan-Corbières



été 2022 - Séances de cinéma aux pieds des sites du Pays Cathare



17 septembre - Présentation de la saison culturelle 2022-2023



21 octobre - De cave en cave, découverte des vignobles à vélo



14 novembre - Réunion d'information sur la taxe de séjour



été 2022 - Distribution de poules aux particuliers en partenariat avec le Covaldem



20 septembre - Concertation publique autour du PCAET



23 octobre - Marathon du Boutenac en Corbières



11 décembre - Réunion des secrétaires de mairies

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

113 professionnels, 335 enfants en crèches et 490 enfants en ALSH

Le pôle enfance et jeunesse de la CCRLCM a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en direction des 0-17 ans.

Il a pour objectif de :

- Permettre aux familles de concilier leur vie de famille et leur vie professionnelle
- Permettre aux enfants de vivre des temps collectifs de loisirs (extrascolaire)
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherches d'informations
- Soutenir la parentalité
- Proposer une offre de service équitable sur le territoire

La CCRLCM attache une attention particulière à l'accompagnement des familles.

Petite enfance :

53 agents

- 3 directrices de crèche
- 1 directrice de RPE (Relais Petite Enfance)
- 2 adjointes de direction crèche
- 29 agents de crèche
(des Infirmières, des éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture..)



- 1 médecin crèche Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI)

Des prestations d'un psychologue viennent en appui de notre personnel

D'autres modes d'accueils existent en complémentarité de l'offre en crèche, notamment avec les assistantes maternelles du territoire. La CCRLCM joue un rôle d'accompagnement à leurs côtés, grâce au RPE, une interface entre les parents et ces professionnels



- 1 relais petite enfance (RPE) anciennement Relais d'assistante maternelle (RAM) à Lézignan corbières

Deux axes essentiels : information et accompagnement des familles / information et accompagnement des professionnels.

Avec cette nouvelle appellation, il devient le service de référence de l'accueil du jeune enfant en faveur des familles.

3 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) intercommunaux de 16 à 52 places

- Talairan
- Saint Laurent de la Cabrerisse
- Lézignan- Corbières

3 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) associatifs en partenariat avec la CCRLCM de 15 à 17 places

- Ferrals les Corbières
- Ornaisons
- Boutenac

La CCRLCM ne répond pas à toutes les demandes de place en crèche, mais se mobilise pour améliorer ses capacités d'accueil, avec des projets de constructions

- L'ouverture d'un **EAJE intercommunal de 24 places en août 2023**

Les travaux de construction de la nouvelle crèche intercommunale de ROUBIA (24 places supplémentaires) sont lancés. Ce nouveau service public devrait être opérationnel en juillet 2023. (Crèche BEPOS : Bâtiment à énergie positive)



- Projet d'ouverture de **2 structures à Lézignan Corbières et Saint Couat d'Aude** et d'une **micro crèche privée à Conilhac Corbières**.

Quelques chiffres :

Concernant les crèches, en 2022 ce sont 217 500h qui ont été servies toutes les structures confondues.

Quant-au « Relais assistant(e)s Maternel(le)s » RAM communautaire situé sur la commune de Lézignan-Corbières, il regroupe 78 ASMATS sur le territoire intercommunal permettant 234 places potentielles pour les familles.



Jeunesse

6 Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) intercommunaux de 52 à 110 places

- Saint-André de Roquelongue (3-11 ans)
- Canet d'Aude (3-11 ans)
- Saint-Laurent de la Cabrerisse (3-13 ans)
- Lézignan-Corbières (3-13 ans)
- Fabrezan (3-17 ans)
- Ornaisons (3-11 ans)

1 Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) associatif de 42 places
Lagrasse (3-17 ans)

Quelques chiffres :

- Concernant la jeunesse, en 2022 ce sont 116200h qui ont été servies toutes structures confondues (411 places sur le territoire).

Les « Accueils de jeunes sans hébergement » AJSH adolescents

- AJSH St Laurent = 2500h en 2022 pour 16 places
- AJSH Lézignan : accueil dans la MJC et à Gaujac



Partenariats :

- **Une ludothèque associative itinérante : ludule (Homps et lagrasse)**

Rendre accessible au plus grand nombre le jeu libre dans ses dimensions éducatives, sociales et culturelles (jeu sur place, prêts de jeux, conseil auprès des particuliers et des professionnels, animations)

- **Un lieu d'accueil enfant-parent associatif (laep) itinérant :**

Premiers pas ; « petit à petit » (Roubia, Lézignan Corbières)

Espace gratuit et sans inscription d'accueil, de jeu, d'expérience, de rencontre et d'échange.

Des crèches éco responsables grâce aux changements des pratiques et à la mobilisation des agents.

- Produits d'entretien éco-labélisé
- Matériel lavable (sur-chaussure en tissus, gant et serviette pour les soins des enfants, charlotte alimentaire)
- Création de jardins, compostage
- Alimentation d'origine biologique et locale (20% biologique et 30% circuit court)
- Produits de soins biologiques
- Jouets en bois, sans peinture ou bien biologique et de conception éthique favorisés
- Mise en place du tri-sélectif
- Le don et le troc de vêtements/ matériel de puériculture/ jouets
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire

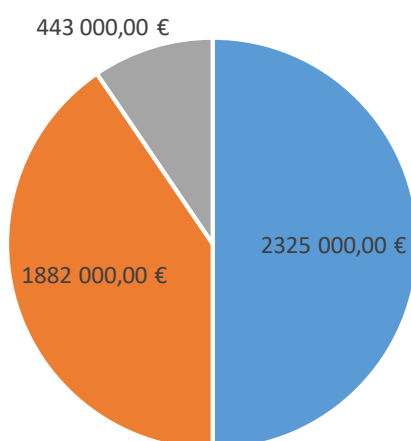
Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La 1^e édition de la convention territoriale globale (CTG) a été signée fin 2022. C'est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

Elle est signée par la Caf de l'Aude, la communauté de commune de Lézignan-Corbières, le SIVOS Roubia Argens Paraza, les communes de Lézignan-Corbières, Canet d'Aude, Conilhac-Corbières, Cruscades, Saint-Laurent de la Cabrerisse, Fabrezan, Ferrals les corbières, Ornaisons, Saint André de Roquelongue, Moux et Lagrasse.

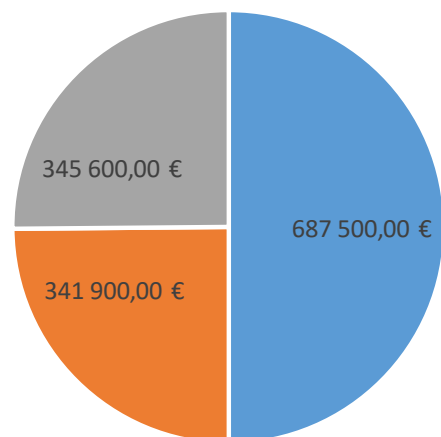
Budget 2022

Petite enfance



■ Dépenses ■ Recettes ■ Part de la CCRLCM

Jeunesse



■ Dépenses ■ Recettes ■ Part de la CCRLCM



André Hernandez et Mme Palus, directrice de la CAF, signent la CTG

Gestion de l'école de Mouthomet

Les services de la direction générale ainsi que ceux de l'antenne de Mouthomet assurent, durant chaque année scolaire, la maintenance, l'entretien et toutes les fonctions permettant d'accueillir au mieux les 63 enfants inscrits dans cette école, pourvue également d'un restaurant scolaire.

25 agents, 210 points de tri en libre accès, 4 déchèteries intercommunales

La CCRLCM gère la collecte des déchets des 54 communes du territoire, le traitement est délégué au COVALDEM 11.

Elle régit également 4 déchèteries :

- Laroque de Fa
- Lézignan-Corbières
- St Laurent de la Cabrerisse
- St Pierre des Champs.

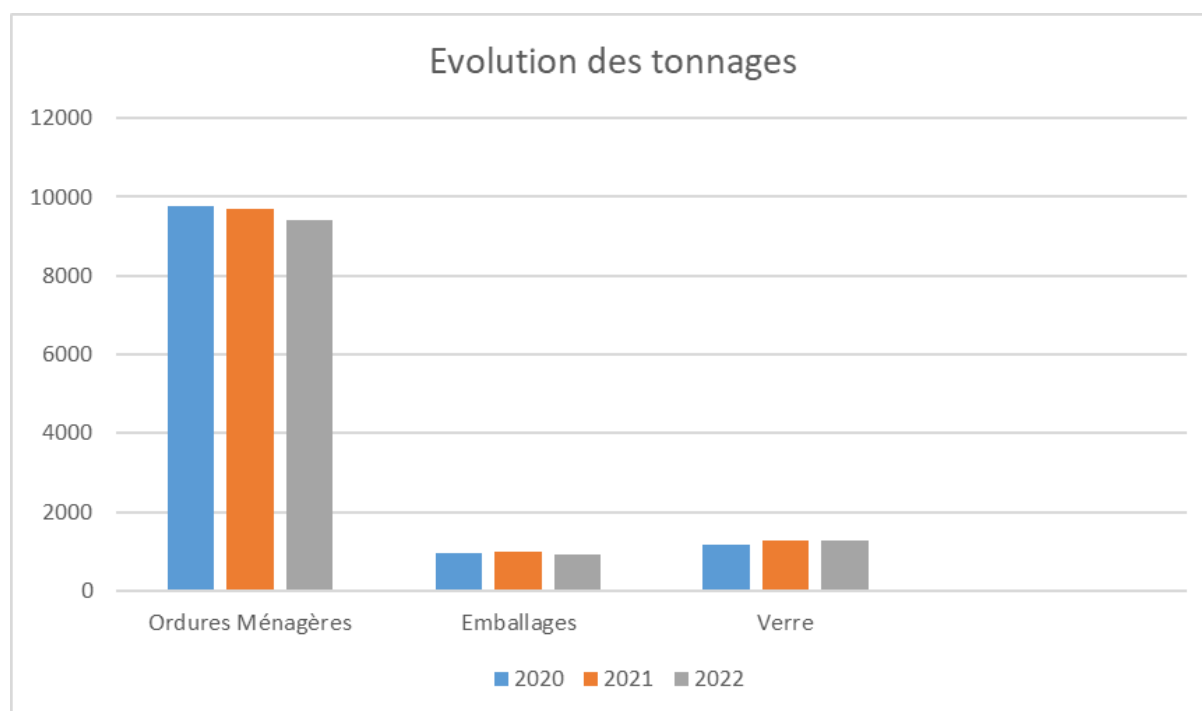
Elle s'engage dans des actions de prévention afin de diminuer la production de déchets et améliorer le recyclage.

Ordures ménagères et collecte sélective :

En 2022 ont été collectées...

- 9422 tonnes d'ordures ménagères : -3% par rapport à 2021, soit -9kg/hab/an
- 934 tonnes d'emballages (plastiques, cartonnettes...) -6.7% par rapport à 2021
- 1270 tonnes de verre +0.6% par rapport à 2021

Evolution des tonnages (graphique 2020-2021-2022)

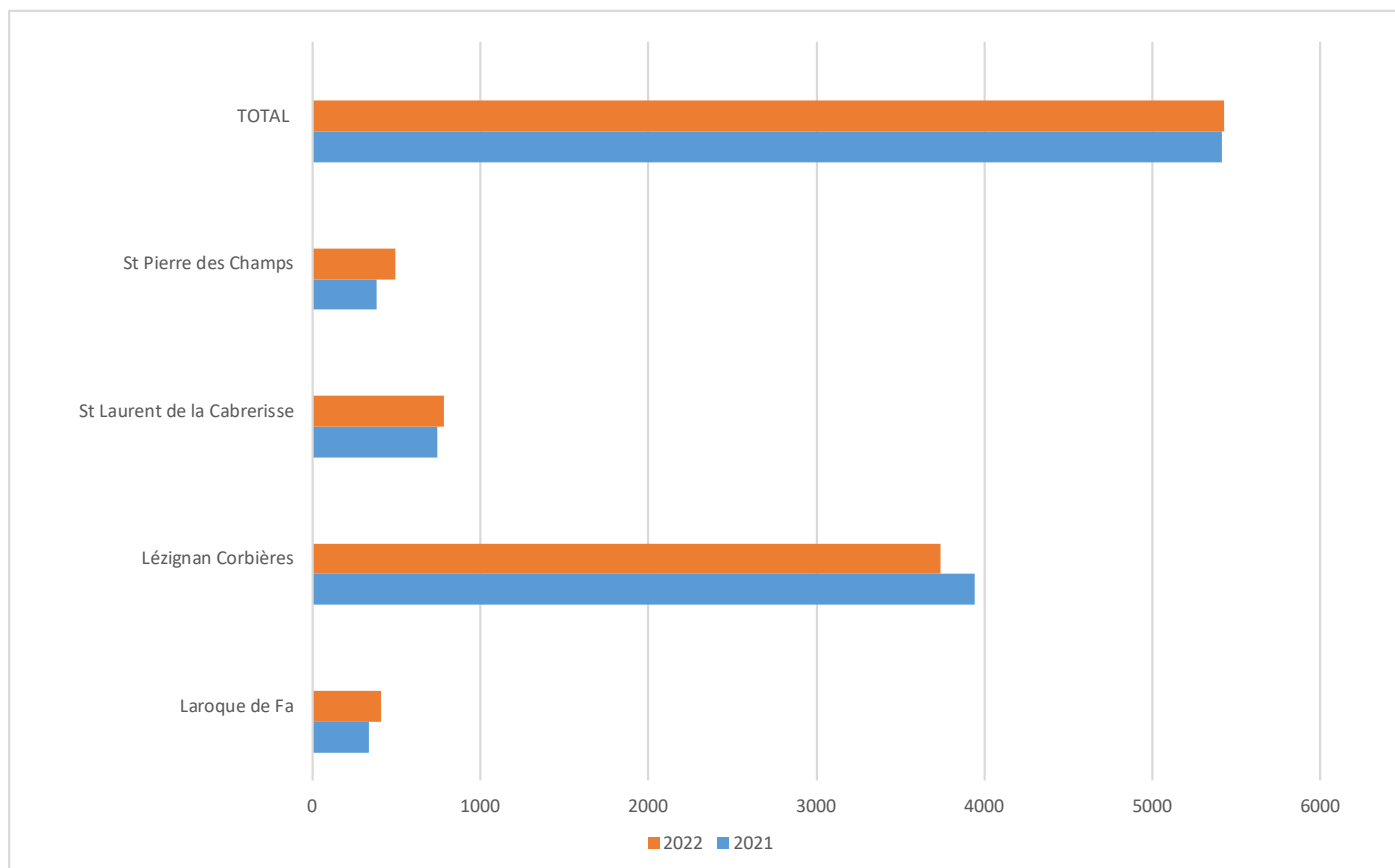


2023 : équipement des camions de collecte des OM en solution de géolocalisation. Optimiser les circuits afin de réduire la consommation en carburant et réduire nos émissions de CO2.

Déchèteries

L'accès des déchèteries intercommunales est autorisé uniquement pour les administrés du territoire et selon la commune résidence. Cas exceptionnel, les dépôts des professionnels du secteur sont autorisés à la déchèterie de Laroque de fa sous certaines conditions (se référer au règlement de la déchèterie de Laroque de fa).

Tonnages/ déchèteries



2022/2023 : La CCRLCM a engagé un programme de restructuration du réseau des déchèteries : création de 4 nouvelles déchèteries (Escalaes, Fabrezan, Lézignan corbières Nord, Luc sur Orbieu) et réhabilitation des 4 déchèteries actuelles d'ici à 2025, pour un budget de 6 millions d'€.

Les deux premières Escalaes et Lézignan ouvriront fin 2023. Les deux suivantes Luc et Fabrezan devraient être inaugurées fin 2024.



Escalaes

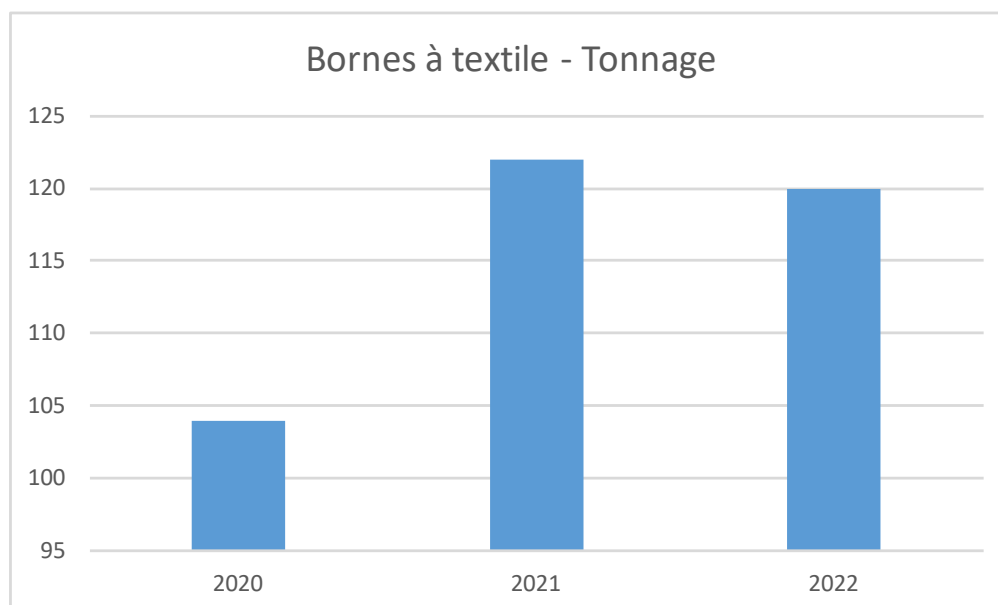


Lézignan-Corbières

Textiles

Sur le territoire de la CCRLCM, 43 bornes à textiles sont implantées et en libre accès.

Tonnages



Redevance spéciale

La CCRLCM a engagé une étude de préfiguration à la mise en place de la redevance spéciale. Il s'agit d'une contribution proportionnelle au service rendu, due par les professionnels et les administrations qui utilisent le service public de ramassage des déchets.

En 2022, une enquête auprès des professionnels a été menée durant un mois afin de mieux connaître les pratiques de ces derniers vis-à-vis de la production et gestion de leurs déchets. Trois groupes de réflexion et de travail auprès des professionnels, acteurs publics et élus se sont également tenus à la CCRLCM afin de recueillir le plus grand nombre d'avis et d'idées sur le sujet.

2023 permettra d'affiner et valider les solutions techniques et financières qui pourront être appliquées dès 2025.

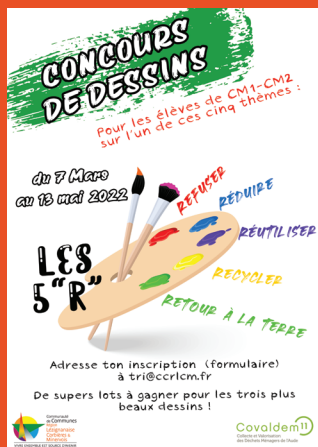
Prévention et sensibilisation

Lors de la séance du conseil communautaire du 23 mars 2022, la CCRLCM s'est engagée dans une démarche de prévention des déchets, avec la mise en place du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).



Les actions menées sur le territoire

Du 10 mars au 13 mai 2022 : Concours de dessins les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre) auprès des élèves des classes de Cm1 et CM2 du territoire.



Avril 2022 : 31 participants à la formation gratuite au compostage à destination des élus et employés communaux du territoire, organisée par le COVALDEM 11

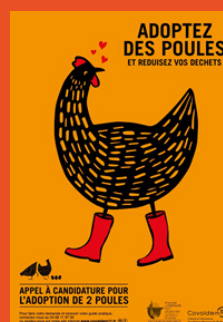


Juin 2022 : 40 élus du territoire en visite au centre de tri AUDEVAL



Juillet 2022 : adoption de poules en partenariat avec le COVALDEM 11 et Madame JANIN Nathalie, éleveuse de volailles au « Clos de Gasparet » de Boutenac.

100 poules pondeuses adoptées par 50 familles du territoire de la CCRLCM.

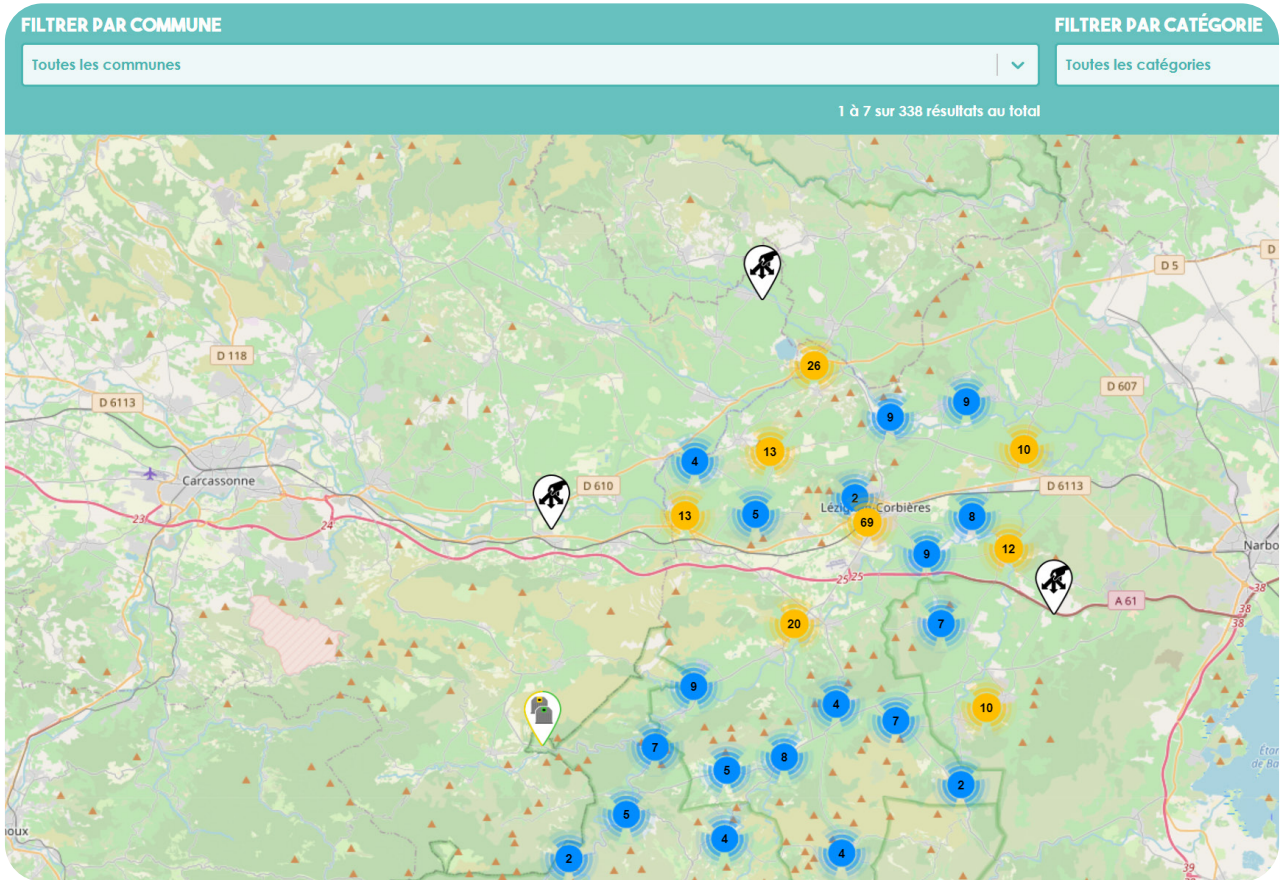


Juillet-Août 2022 : action de sensibilisation au tri sélectif avec 8 ambassadeurs de tri (étudiants saisonniers)

- 24 communes visitées, 1966 foyers rencontrés,
- 98 STOP PUB collés
- 140 sacs de pré-collecte distribués
- Souhait composteur collectif : 360
- Souhait composteur individuel : 19



Décembre 2022 : mise en ligne sur le site de la CCRLCM de la carte interactive : Où trier vos déchets ?



Budget du service 2022 : 5 800 000 €

Principaux postes de dépense :

- 55% pour les ordures ménagères
- 25 % pour les déchèteries
- 8% pour le tri sélectif
- Ordures Ménagères : **85€/hab/an** contre seulement tri = **10€/hab/an** en 2022
- 12 % : divers postes de dépense



EAU ASSAINISSEMENT

Eau

La prise de compétence eau et assainissement sera effective et opérationnelle au 1er janvier 2026.

Cette prise de compétence représente un enjeu primordial pour notre territoire notamment concernant la gestion de la ressource.

La CCRLCM a souhaité se faire accompagner dans son action et a lancé une consultation dès 2022. C'est donc le groupement composé du cabinet KPMG (pour la partie juridique et financière) et Gétudes (pour la partie technique) qui a été retenu dans le cadre d'un marché public notifié fin 2022.

Sur 2023/2024, l'étude se déroulera en 3 phases :

Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic du service : collecte des données pour dresser l'état des lieux financier et juridique du fonctionnement actuel des services d'eau et d'assainissement

Phase 2 - Etat des lieux des infrastructures, coût de mise à niveau le cas échéant et simulations financières

Phase 3 - Etude des scénarios du transfert de la compétence, impacts sur le prix à l'utilisateur, choix des élus.

Assainissement

La CCRLCM détient la compétence Assainissement Non Collectif. Les 54 communes ont conservé la gestion de l'eau potable ainsi que l'assainissement collectif (réseau et stations d'épuration).

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) en activité depuis 2014 est géré en délégation de service public (DSP). Cette dernière a été confiée à l'entreprise SAUR SA pour une période de 6 ans de 2020 à fin 2025.

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif (fosses septiques, micro-stations) des particuliers, dans le cadre d'installations neuves ou à réhabiliter (contrôle de conformité en 2 temps) ainsi que pour celles existantes ou dans le cadre d'une vente immobilière (contrôle diagnostic).

En 2022, 114 contrôles ont été réalisés :

- 48 contrôles diagnostics dans le cadre de vente immobilières
- 44 contrôles de conception (installation neuve)
- 22 contrôles d'exécution (installation neuve)

Les tarifs étaient les suivants :

- Contrôle diagnostic : 94,40€ TTC
- Contrôle de conception+exécution : 200,01€ TTC

Depuis la création du service, 1296 installations ont été contrôlées. 1020 installations sont conformes ou ne présentent pas de dangers pour la santé des personnes ni de risque de pollution pour l'environnement, soit un taux de conformité de 78,7%.

GEMAPI : PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

26 morts, des milliers de sinistrés, 23 ponts détruits et emportés, des dizaines de routes ravagées et impraticables, des bâtiments publics détruits, écoles, casernes de gendarmerie, de pompiers... l'Aude a payé un lourd tribut aux inondations du 12 et 13 novembre 1999 qui restent encore parmi les plus catastrophiques de l'histoire récente. Conscients de leurs responsabilités, les élus départementaux, sous la houlette de Marcel Rainaud, président du conseil général, ont maillé l'intégralité du département de syndicats, en charge de lutter, par des travaux appropriés, contre les inondations : le syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières était né. Il regroupait tous les syndicats de bassin versant Audois et, sur notre territoire, le syndicat de l'Orbieu est celui de la Journe et du Lirou.



Visite sur le site d'un écreteur de crue après restauration de la ripisylve en 2022

Au 1er janvier 2018, ces deux syndicats ont été regroupés de par la loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et la communauté de communes a transféré, dans le même temps la gestion opérationnelle de cette compétence à de nouveaux établissements : les EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau).

Sur le territoire de la communauté, les élus communautaires la représentent donc sur les syndicats suivants :

- Syndicat du Bassin Orbieu Jourres (à titre principal)
- Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude
- Syndicat mixte Aude centre
- Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique Berre et Rieu
- Syndicat bassin de l'Agly

Rapport d'activité 2022 du Syndicat du Bassin Orbieu Jourre

Orbieu - Jourres
SYNDICAT DU BASSIN-VERSANT ORBIEU-JOURRES
13, rue du moulin à Vent * 11 200 THEZAN DES CORBIERES
Tel : 04 68 45 81 94 * Courriel : siahb@wanadoo.fr

ZONE HUMIDE FONT CABROL
FERRALS

OUVRAGE ECRETEUR TOURRENC-BINASSO
LUC

RAPPORT D'ACTIVITES

Programme d'opérations mené en partenariat avec :

l'Europe
stingage
en Occitanie

UNION EUROPEENNE

Occitanie
Pays de la Méditerranée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

agence
de l'eau
occitanienne

AUDE
Le bassin versant

Année 2022

EPTB AUDE
SIMMAR
DES RIVIÈRES & DES FLEUVES

Revue de presse 2022

Orbieu - Jourres
SYNDICAT DU BASSIN-VERSANT ORBIEU-JOURRES
13, rue du moulin à Vent * 11 200 THEZAN DES CORBIERES
Tel : 04 68 45 81 94 * Courriel : siahb@wanadoo.fr

ANNEXE REVUE DE PRESSE

Année 2022

REVUE DE PRESSE
EL PAIS
QASH

Le centre de santé Intercommunal

Rappel historique

La Communauté de la Région Lézignanaise a étendu son activité en 2013 aux communes du Val d'Orbieu, autour de Lagrasse, aux communes du nord de la Contrée de Durban autour de Saint Laurent de la Cabrerisse et les communes des Hautes Corbières autour de Mouthoumet. C'est à ce moment-là que la compétence « Lutte contre la désertification médicale » a été inscrite dans les statuts de la nouvelle communauté CCRLCM. En effet, un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire était en cours d'étude entre les communautés de communes de Durban, Lagrasse et Mouthoumet.

La CCRLCM a récupéré le projet et a décidé de le concrétiser sur son propre budget. La maison de santé pluridisciplinaire (MSP) a coûté 766 761€ HT pour une surface de 450m² avec 590m² de parking, 317m² d'espaces verts et 100m² pour la pharmacie. Des subventions ont été obtenues de la Région, de l'Etat et du Département pour un montant de 429 726€ (56%), la pharmacie a été financée par la pharmacienne.

La MSP a été inaugurée durant l'été 2014, soit 18 mois après le début de l'étude du projet. Des baux ont été conclus entre la communauté de communes et la SCM rassemblant médecins, infirmières et kinés, mais également avec le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) du centre hospitalier de Lézignan et une orthophoniste.

En 2017, l'un des médecins libéraux a fait valoir ses droits à la retraite et l'autre a quitté le cabinet. Le Président Michel Maïque a donc décidé de créer à l'intérieur de la MSP de St Laurent un Centre Intercommunal de Santé doté de médecins salariés et de secrétaires médicales.

Le conseil communautaire a également délibéré pour créer le centre de santé et inscrire au tableau des effectifs de l'EPCI des postes de médecins et des postes de secrétaires médicales. Ces postes figurent toujours au tableau des emplois.

Dès le mois de février 2018 (soit 6 mois après la commande des élus), la création du CIS était actée par l'ARS au moyen de l'attribution du « code FINESS ». Et au mois de mars 2018, le Docteur Jordan prenait ses fonctions à Saint Laurent de la Cabrerisse. Un an plus tard, mars 2019, les antennes de Ferrals et Fabrezan étaient autorisées par l'ARS.

Alors, désormais, où en sommes-nous ?

En 2021 et en 2022, les charges s'établissent comme suit :

- Salaires avec charges sociales : 140 000€
- Frais divers, petit matériel, etc... : 6000€

Il convient de ne pas compter de frais financiers car cet équipement a été réalisé sur les fonds propres de la communauté.

Total des charges : 146 000€



Recettes :

2021 :

- 3772 consultations, 1509 vaccinations COVID et 50 consultations d'intégration dans les crèches (1500€)
- Loyers de la MSP : 19 000€
- Subvention Loi Teulade : 8469€

Total des recettes en 2021 : 133 969€

2022 :

- 4144 consultations
- 50 consultations d'intégration dans les crèches (1500€)
- Loyer MSP : 20 000€
- Subvention Loi Teulade : 8677€
- Forfait patientèle-médecin traitant : 10 331€

Total des recettes en 2022 : 149 508€

Un millier de patients référencés au 31 décembre.

Comme on peut le constater, l'évolution est très favorable et durant la période COVID, 2020-2021-2022, le cabinet médical a toujours été ouvert en présentiel et non pas en téléconsultation. De plus, le personnel du centre de santé a participé à 11 journées de vaccination durant les weekends et jours fériés et aussi vacciné au centre installé Salle Pelloutier.



Contrat local de santé

Le 22 Juin 2023, la préfiguration du contrat local de santé de santé sera signée entre la CCRLCM, la ville de Lézignan-Corbières et l'Agence régionale de Santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Le Contrat local de santé porte sur 4 thèmes prioritaires :

- **Prévention/ promotion de la santé :**

En lien avec les professionnels de terrain du territoire et la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Alaric le CLS, dès cette année va être support de plusieurs action de prévention et de promotion de la santé (Diabète, sensibilisation au don d'organe, lutte contre le cancer, obésité infantile...)

- **Accès aux soins :**

Lutte contre la désertification médicale, soutien aux professionnels de santé de terrain notamment sur Lagrasse et Lézignan-Corbières avec la création de 2 Maison de Santé Pluriprofessionnelles qui seront construites par la CCRLCM et qui permettront d'être des pôles d'attractivités pour de futurs professionnels de santé sur le territoire..

Accès aux soins pour les personnes sans médecin traitant en collaboration avec la CPAM pour l'ouverture d'une permanence d'un centre de santé de la CPAM sur la ville de Lézignan-Corbières (2 fois par mois) et sur les hautes corbières (fréquence à définir).

- **Santé environnementale :** Sera développé dans un second temps.

- **Santé mentale :** Projet de mise en place d'actions de lutte contre les addictions.



Equipements

La communauté de communes a lancé en 2022 un plan d'équipement de tous les bâtiments communautaires du territoire de défibrillateurs.

7 de ces appareils ont été placés en 2022 :

- Siège de la CCRLCM
- Lycée Ernest Feroul (Gymnase)
- Ecole de Mouthoumet
- Crèche de Lézignan
- Crèche de Talairan
- Relais Petite Enfance
- Antenne de la CCRLCM à Mouthoumet



LE SERVICE CULTURE

Une année difficile pour la Culture en général puisqu'elle marque véritablement la reprise des activités culturelles après deux années de COVID.

Deux années « blanches » pendant lesquelles toutes propositions culturelles étaient impossibles car les équipements étaient fermés, les rassemblements interdits et les activités culturelles qualifiées de « non essentielles » et qu'à ce titre les théâtres, les conservatoires et les bibliothèques ont été fermés puis ont pu reprendre progressivement mais en mode « dégradé ».

Si aujourd'hui tout a repris et presque à l'identique sur ce territoire en matière de fréquentation.

Force est de constater cependant, et quoiqu'on en dise, que les pratiques culturelles des citoyens ont changé et que les comportements ne sont plus tout à fait les mêmes dans le rapport aux pratiques culturelles.

Direction des affaires culturelles :

1 emploi temps plein

3 équipements culturels

- le conservatoire intercommunal
- le réseau de lecture publique
- le théâtre «Espace Culturel des Corbières»

Le conservatoire

2 sites : un bâtiment avenue Marx Dormoy et l'ancienne bibliothèque EUZET, à Lézignan-Corbières

203 élèves :

- 190 élèves physiques : 120 enfants et 70 adultes dont 165 du territoire communautaire et 25 hors territoire
- 153 familles concernées



Equipe conservatoire composée de :

- 1 coordonnateur/enseignant + 7 enseignants soit 5 ETP + 3 temps partiel
- 1 agent d'accueil et secrétariat 0.5 ETP

Instruments :

- Formation Musicale comprenant : éveil musical, cycle 1 en 5 niveaux et cycle 2 sur 1 niveau,
- 9 pratiques instrumentales : piano, guitare, batterie, chant, trompette, saxophone, flûte, accordéon et éveil instrumental.
- 24 pratiques collectives enseignées

8 concerts annuels :

- 1 pour les débutants,
- 6 auditions dans les villages pour les différentes classes instrumentales,

- 1 concert de fin d'année réunissant l'ensemble des pratiques d'ensembles à l'Espace Culturel des Corbières.

Des partenariats ponctuels avec différentes associations culturelles : Jazz Conilhac, art vivant 11,

Réseau de lecture publique : 4 sites ouverts dans le réseau MILCOM

Lézignan-Corbières : tête de réseau



- 27 heures hebdomadaires
- Plus de 1350 adhérents actifs (au moins 1 doc emprunté sur 6 mois)
- Plus de 23 000 prêts sur 6 mois
- Plus de 20 manifestations proposées au public sur 6 mois (scolaires, lycée et tout public)

Boutenac :

- 11.5 heures hebdomadaires
- Plus de 60 adhérents actifs (au moins 1 doc emprunté sur 6 mois)
- Plus de 700 prêts sur 6 mois
- 5 manifestations proposées au public sur 6 mois (scolaires et tout public)

Fabrezan :

- 9.5 heures hebdomadaires
- Plus de 40 adhérents actifs (au moins 1 doc emprunté sur 6 mois)
- Plus de 340 prêts sur 6 mois
- 6 manifestations proposées au public sur 6 mois (scolaires et tout public)

Saint André de Roquelongue :

(Fermée 1 an pour travaux- réouverture en septembre 2022)

- 11.5 heures hebdomadaires
- Plus de 130 adhérents actifs (au moins 1 doc emprunté sur 6 mois)
- Plus de 700 prêts sur 6 mois
- 5 manifestations proposées au public sur 6 mois (scolaires et tout public)



Equipe Réseau de lecture publique MILCOM composée de 8 ETP :

- Directrice, une directrice-adjointe, 3 agents en poste, 1 mi-temps thérapeutique et deux agents en longue maladie- 1 recrutement est en cours.

Au total, plus de 2000 spectateurs sont venus assister à une manifestation dans le réseau;
Plus de 1550 adhérents actifs sur tout le réseau (au moins 1 doc emprunté sur 6 mois);
Plus de 25000 prêts sur tout le réseau sur 6 mois.

Un budget d'acquisitions d'ouvrages de **25 000 euros annuels**.

Espace Culturel des Corbières

Saison de mi-septembre 2021 à fin mai 2022 : première saison pleine après le COVID

20 spectacles TOUT PUBLIC :

- 12 à l'ECC et 8 dans les villages représentant 27 représentations
- Public réel : 5 356 spectateurs

3 spectacles en séances scolaires (celles de décembre 2021 ont été annulées par l'EN) :

- 20 représentations (8 pour les élémentaires et 12 pour les maternelles)
- 1270 enfants accueillis
- Transports organisés et pris en charge par la CCRLCM

5 compagnies accueillies en résidence

Equipe théâtre composée de 2.5 personnes :

- 1 ETP programmateur,
- 1 ETP régisseur technique général,
- 0.5 ETP billetterie/accueil
- Recours à 2 à 4 intermittents pour chaque spectacle selon besoin



Géré en direct par la direction des services

Cinéma dans les villages

- 10 séances l'été : 8 en village + 2 aux pieds des châteaux de VILLEROUGE TERMENES et de TERMES (entre 80 et 150 spectateurs par séance)
- 10 séances l'hiver (vacances de Noël) - entre 30 à 80 spectateurs par séance
- 4 séances de cinéma aux pieds des citadelles du pays Cathare hors territoire

Concerts pédagogiques Jazz Conilhac

- 2 jours de concert offerts par l'association
- Prise en charge et organisation des transports par la CCRLCM pour 11 écoles en novembre 2022
- 570 élèves concernés.



Service sports

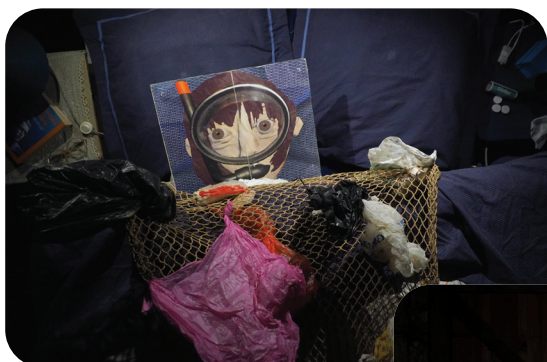
- 1 agent d'accueil (1 ETP) pour les associations
- 13 clubs sportifs à l'année utilisant la halle Louis TOURNIER à raison de 30 heures hebdomadaires pendant l'année scolaire,
- 1 club sportif utilisant le GYMNASSE du lycée à raison de 2.5 heures hebdomadaires pendant l'année scolaire (1 second dès la rentrée de septembre 2023 portant le total à 4.5 heures hebdomadaires)
- Des utilisations à la carte et sous conditions de réservation et de disponibilité durant les week-ends et les vacances scolaires.

Une réception des sportifs récompensant en moyenne **150 sportifs titrés**.

Subventions

- CULTURE : 23 associations subventionnées
- SPORTS : 20 associations subventionnées
- DIVERS : 12 associations subventionnées

Quelques photos des manifestations 2022



Le service Développement Territorial de la CCRLCM a poursuivi les travaux de révision du Schéma de Cohérence Territoriale en l'articulant sur l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Il faut prendre en considération que la communauté de commune a très tôt structuré cette compétence par le biais de documents directifs ou informels. Dès 2004, consciente de l'importance capitale d'aménager de manière cohérente son territoire, la CCRL s'est lancée dans l'élaboration d'un premier SCOT approuvé lors du conseil communautaire du mois de juillet 2012, sur 20 communes. Depuis lors, des élargissement successifs ont porté le nombre des communes de la communauté à 54. Les travaux de révision du SCOT et d'élaboration du PCAET portent donc sur ce nouveau périmètre.

SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale :

Pour ce qui est du Schéma de Cohérence Territoriale, les travaux suivent le calendrier prévu qui mènera à son adoption en 2024. Ainsi, ce document définira les grandes orientations d'aménagement pour le territoire de la communauté de communes pour les 20 ans à venir en prenant en compte bien évidemment le nouveau contexte législatif qui a bien évolué depuis 2012.

Plusieurs ateliers et réunions ont été organisés en 2022 afin de constituer une étape essentielle de l'élaboration de ce document : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

PCAET - Plan Climat Air Energie Territoire

Dans le même temps, la communauté de communes a également prescrit l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui a pour but de définir un plan d'action pour tenter d'atténuer les effets de l'activité humaine sur l'évolution du climat, développer également les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie et traiter la qualité de l'air.

Des réunions de cadrage, de diagnostic ont permis en 2022 de définir la stratégie du PCAET pour l'adoption prochaine du programme d'action. Une concertation préalable destinée au grand public a eu lieu tout au long de l'année 2022, avec des ateliers organisés dans tous les secteurs de la communauté de communes, et une enquête menée via un site internet dédié.



Les énergies renouvelables :

La CCRLCM a poursuivi en 2022 ses efforts d'équipement en matière d'énergie renouvelable. Elle a notamment appuyé les projets de création de parcs de production d'énergie photovoltaïque et des permis de construire ont été obtenus par des porteurs de projet en 2022 dans les communes d'Albas et de Tournissan.

Les éoliennes produisent également une énergie renouvelable et propre, et génèrent aussi des ressources non négligeables tant pour les communes d'implantation que pour la communauté de commune. En 2022, un chantier exemplaire de «repowering» a été mené sur la commune d'Escales permettant de remplacer des mâts devenus obsolètes et produisant peu par des mâts moins nombreux mais produisant chacun trois fois plus.

Le nettoyage de chantier et l'enlèvement des ancrages des anciens mâts a été fait de manière très qualitative, permettant de rendre les lieux à leur état naturel.

A ce jour, 37 mâts éoliens sont implantés pour une production de 85MW, équivalent à la consommation de 110 000 habitants.



Fonds de concours et aide aux communes



Les services de la communauté de communes gèrent également les dossiers de fonds de concours permettant comme leur nom l'indique à la communauté de subventionner des projets communaux.

En 2022, ce fonds a permis la concrétisation de plusieurs projet, et notamment la requalification de la place de St André de Roquelongue.

Dans le même temps, les services suivent assiduellement le cheminement des divers contrats et notamment le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) signé avec l'Etat et le contrat territorial occitanie (CTO) avec la Région.

Chantiers et travaux

La communauté de communes équipe son territoire, et durant l'année 2022, a assuré la maîtrise d'ouvrage de plusieurs gros chantiers, notamment la médiathèque de St André de Roquelongue, la réhabilitation des bâtiment communautaires de l'antenne de Mouthoumet, etc...



Création et gestion d'une fourrière pour animaux

L'année 2022 a été déterminante quant à cette compétence. En effet, les travaux pour la création de ce nouvel équipement se sont poursuivis avec l'objectif (tenu) d'une ouverture au public le 1er janvier 2023. EN outre, les services administratifs ont géré durant l'année 2022 la procédure de délégation de service public qui a abouti au choix de la SPA pour gérer la structure sur un contrat de 3 ans.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis sa création, le socle de notre communauté de communes est constitué par le développement économique.

L'aménagement de l'espace économique et le soutien aux entreprises constituent donc une priorité pour les élus des Corbières et du Minervois, territoire qui, tout en préservant son identité rurale, a su évoluer vers la modernité.

C'est cet engagement fort qui permet à la CCRLCM d'être reconnue comme terre de développement économique. L'exercice de cette compétence réclame de la réactivité grâce à des anticipations permettant, en premier lieu, la maîtrise du foncier dédié à l'accueil des entreprises et, en second lieu, l'équipement de ces zones d'activité grâce à des cofinancements CCRLCM/Etat/Région.

Bilan 2022

Durant l'année 2022, des aides ont été versées pour l'implantation ou le développement de plusieurs entreprises.

Les recyclades : 20 000,94€

Pantoja : 20 000€

Par ailleurs, et dans le même temps, des ventes de terrains ont été enregistrées pour un montant total de 1,805 millions d'euros.

Narbonne accessoires, Fermat Abadie, Hameau des Ollieux, SCI Zara, SCI Les Pins, SCI FMP

Le programme en vue de la création de la zone d'activité des Cabanons de Borie a été lancé pour une dépense de 14 000€.

Enfin on peut noter que les implantations d'entreprises se sont succédées avec des travaux conséquents sur l'édification des bâtiments.



Finition et pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'Alliantz



Extension de Narbonne Accessoires en construction



Bâtiment destiné à accueillir l'entreprise Loxam en fin de construction

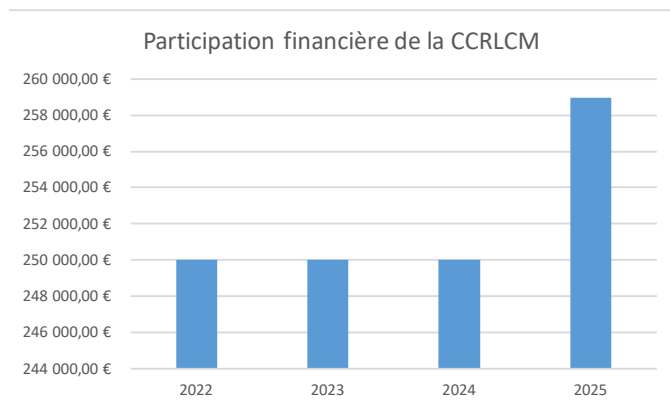
La communauté de communes se connecte

Au sein de la compétence «aménagement du territoire», le développement du réseau de communications électroniques à très haut débit tient une place primordiale.

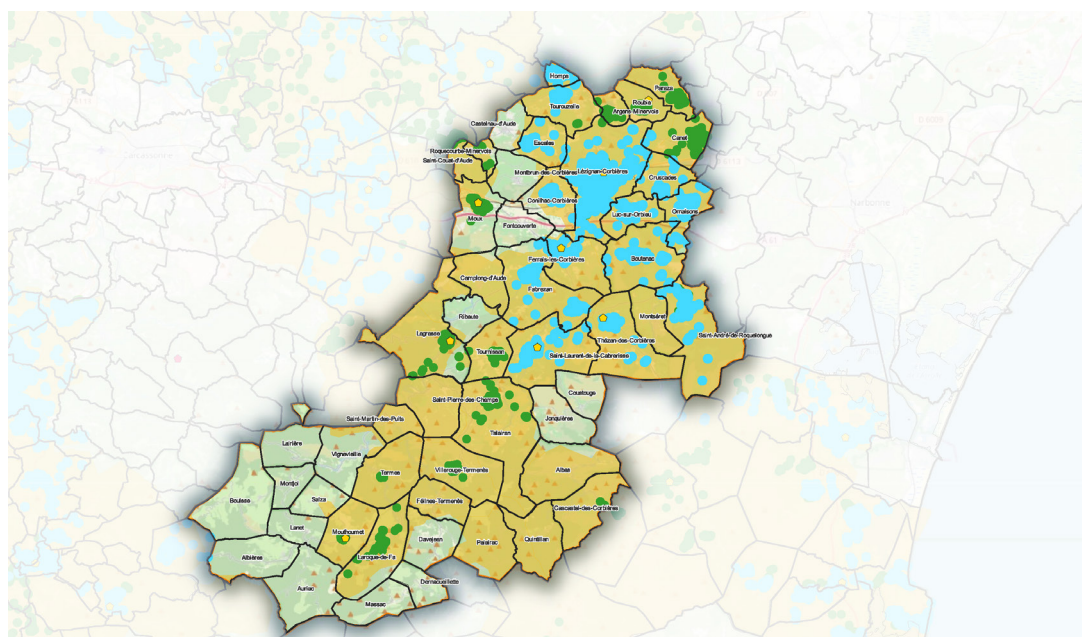
Les travaux de déploiement sont en cours depuis 2016 et doivent s'écheloner jusqu'en 2026.

Cet ambitieux chantier qui doit permettre d'améliorer considérablement les connexions internet a été confié au SYADEN (Syndicat Audois d'Energies) qui aura investi plus de 33 millions d'euros sur nos 54 communes avec une participation financière totale de la CCRLCM de 5 millions d'euros.

En 2022, le 28 septembre, le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la délibération autorisant son président à signer la convention de financement des dits travaux de 2022 à 2025 :



Cela représente un montant global de 1 008 977,08€ en tout sous forme de fonds de concours.



En bleu : déploiements à fin 2021 ; en vert : déploiement à fin 2022.

Les zones non pourvues de points font partie de la Phase 2 du déploiement (2022-2025). Pour autant, ces communes bénéficient du THD radio en attendant l'arrivée de la fibre optique.

LE SERVICE COMMUNICATION

Depuis 2021 et durant l'année 2022, le service communication a porté en plus des travaux généraux du service le projet de refonte de l'identité graphique et du site web de la communauté de communes.

La charte graphique a été adoptée par les élus et mise en place sur les documents imprimés et le site internet durant l'été 2022. La CCRLCM dispose donc maintenant d'un nouveau logo, d'une identité visuelle modernisée et d'un site web remis à neuf selon les normes et standards actuels, pour permettre une plus grande facilité de navigation aux administrés.



Ancien logo



Nouveau Logo

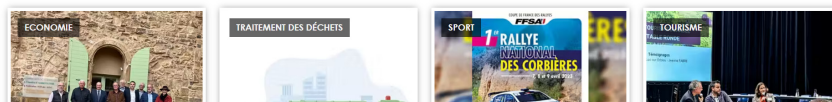
Le site internet, toujours disponible à la même adresse (www.ccrlcm.fr) a été produit de manière à être optimisé pour tous les supports de consultation (ordinateurs, tablettes, téléphones mobiles...).

Les mêmes fonctionnalités sont toujours présentes par rapport à l'ancien site, avec quelques nouveautés, comme des cartes interactives listant les lieux d'intérêt du territoire, ou les points de collecte et de tri sélectif à disposition des habitants.



ACTUALITÉS

+ TOUTES LES ACTUALITÉS



Le service communication a également durant toute l'année produit les divers supports imprimables (affiches, brochures, flyers...) nécessaires à la communication des services de la CCRLCM.



ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Promouvoir les Corbières et le Minervois

C'est le Pays Touristique Corbières Minervois (PTCM) qui, depuis 2014 (date à laquelle la CCRLCM a inscrit cette compétence dans ses statuts) est le bras armé de cette politique publique - la promotion de notre territoire - en travaillant main dans la main avec les hébergeurs, les restaurateurs...

Chaque année, le guide "de Corbières en Minervois" permet de promouvoir la destination mais aussi le déploiement de nouveaux labels comme "Vignobles et découvertes" et "Accueil vélo", une étape cruciale pour le développement du cyclotourisme qui bénéficiera des aménagements au bord du canal du midi : le vélo route Canal des Deux Mers entre Argens Minervois et Argeliers.

Mentionnons aussi les 14 circuits VTT créés par le chantier d'insertion du PTCM. Des chemins de halage du canal du midi aux forêts domaniales des Hautes-Corbières, les sentiers de randonnées pédestres sont un atout phare de notre destination. Il faut donc veiller à leur entretien régulier, tâche dévolue au PTCM via son chantier d'insertion.

Accueil des touristes : Lézignan, Lagrasse, Homps...

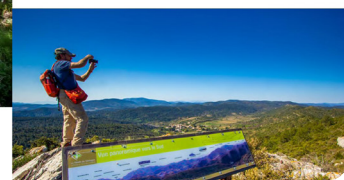
Attirant par leurs multiples attraits, Corbières et Minervois drainent chaque année un grand nombre de visiteurs. Sur le territoire communautaire, trois bureaux les accueillent tout au long de l'année, à Lézignan-Corbières et Lagrasse, où ils sont gérés par la CCRLCM via le PTCM, et à Homps, placé sous la responsabilité du SMAJ, le Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres.

L'année 2022 aura, pour cette compétence, été une année charnière.

La taxe de séjour a été mise en place sur 47 communes au bénéfice de la communauté de communes. Il est également à souligner que c'est en 2022 que les premiers efforts des élus et services, avec ceux du PTCM, ont permis de faire accéder au Pays Touristique Corbières Minervois au label d' «Office de Tourisme Intercommunal Corbières Minervois».



Rapport d'activité 2022



cliquez sur l'image pour afficher le document

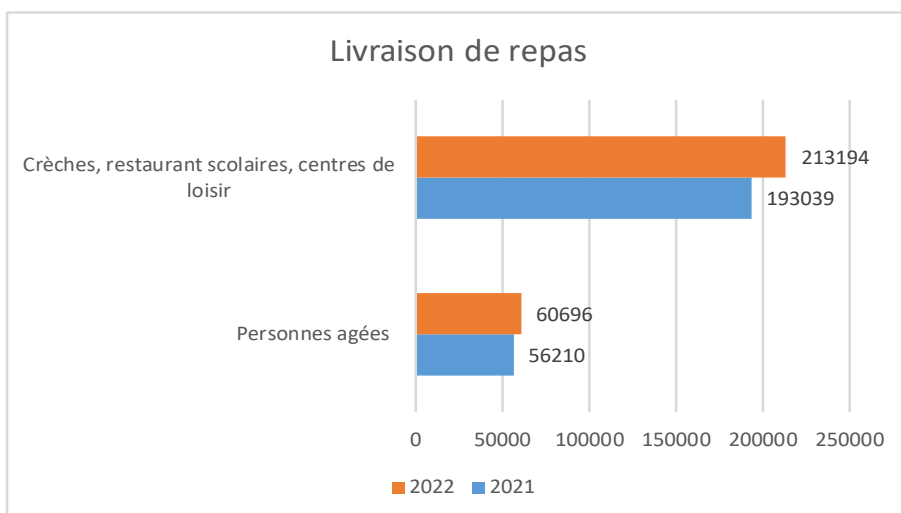
LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CIAS comprend trois services

1. Le service de portage de repas

Le service s'occupe de la livraison des repas pour les personnes âgées, les restaurants scolaires, les centres de loisirs et les crèches.

Le prestataire ELIOR retenu dans le cadre d'une Délégation de Service Public assure la production des repas pour les enfants et les aînés de notre territoire dans la cuisine centrale de Lézignan qui a ouvert ses portes en septembre 2020. Les personnels du CIAS assurent dans le cadre d'une convention de mutualisation l'administration du Syndicat Mixte, propriétaire de cette cuisine centrale. Le CIAS assure le portage de ces repas aux bénéficiaires (personnes âgées) pour son propre compte et aux structures (écoles, crèches, ALSH) pour le compte de la CCRLCM. Durant l'année 2022 le service s'est étendu sur de nouvelles structures scolaires du territoire, mais aussi sur l'ensemble des communes du territoire pour les personnes âgées.



Le service de livraison des repas comprend quatre tournées pour livrer 23 restaurants scolaires (1400 repas par jour environ 1100 repas primaire et 300 repas maternelle) – 7 ALSH – 3 crèches – 200 bénéficiaires (3 tournées mixtes et 1 tournée uniquement pour les restaurants scolaires). Le service livre également 1 chantier d'insertion à Lagrasse.

En complément :

- 1 274 repas pour le chantier d'insertion de Lagrasse
- 4 267 repas pour les encadrants des structures
- 25 183 goûters

Le service de portage comprend :

- Les personnels en charge du portage qui assurent la distribution des repas sur les 4 tournées mises en œuvre (personnels en propre ou mis à disposition par la CCRLCM). Pour assurer les tournées le service dispose de 4 véhicules réfrigérés en location longue durée.
- Du personnel administratif qui centralise et assure les commandes de repas auprès du prestataire, assure la facturation et le lien avec les bénéficiaires et les structures, met en place le suivi qualité, organise les tournées et gère les personnels. Ces personnels sont mis à disposition par le SAAD du CIAS et la CCRLCM dans le cadre d'une convention service commun.

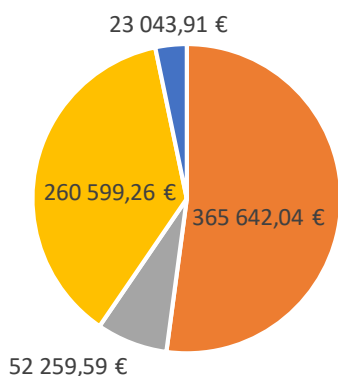


La CCRLCM positionnée depuis la rentrée 2020 sur une tarification de portage minimale pour les structures, participe de manière significative au financement du portage de repas pour limiter les coûts à l'usager. Néanmoins les tarifs de portage ont dû être relevés à la rentrée scolaire 2022 en raison de l'inflation importante sur les carburants et les produits alimentaires.

Le prix du repas livré a augmenté de 40 centimes pour les personnes âgées (passant de 6.94€ à 7.33 €) et de 20 centimes pour les structures (passant, par exemple, de 4.50€ à 4.70€ pour des primaires et de 3.75 à 3.94 pour les plus petits en crèche)

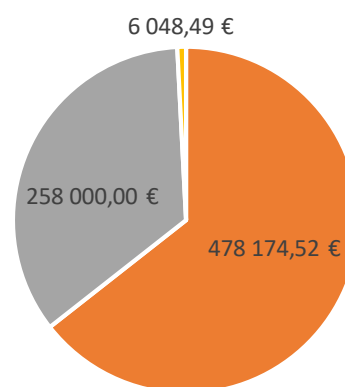
Compte administratif 2022 :

Dépenses de fonctionnement



- Repas facturés par ELIOR
- Location des véhicules réfrigérés
- Charges de personnel
- Charges diverses

Recettes de fonctionnement



- Facturation des repas
- Participation CCRLCM
- Autres recettes

2. Le service d'aide à domicile

Le SAAD du CIAS bénéficie d'une autorisation d'exercer les prestations d'aide et d'accompagnement à domicile sur les 54 communes du territoire de la communauté de communes.

Jusqu'en 2021 le SAAD intervient de façon directe sur 24 communes du territoire communautaire et contractualise avec l'ADHCO (Association de Développement des Hautes Corbières) pour servir les prestations d'aide à domicile sur 30 communes du territoire communautaire en mettant à disposition de l'association du personnel intervenant à domicile.



Les difficultés conjoncturelles de ces deux dernières années n'ont fait que rajouter de la charge aux difficultés structurelles rencontrées par les SAAD.

Aussi afin d'offrir à l'ensemble des bénéficiaires du territoire la même offre de service (même prestation et même tarification) concernant l'Aide et l'Accompagnement à Domicile, en accord avec les élus du Département, le Président du CIAS et les membres du conseil d'Administration du CIAS ont souhaité que la partie gérée par conventionnement par l'ADHCO soit gérée directement par le CIAS. La reprise en régie directe par le CIAS initialement prévue au 1er janvier 2022 a, pour permettre le respect des procédures administratives (transfert des bénéficiaires et des personnels) été décalée au 1er avril 2022.

A périmètre constant nous notons une baisse des heures servies par le service d'aide à domicile. Cette baisse est atténuée par l'intégration au 1er avril 2022 du secteur des hautes corbières puisque le nombre d'heures servies pour 2022 est de 129 084 Heures contre 127 809 heures en 2021.

Si le SAAD peine toujours à recruter du personnel diplômé en capacité de réaliser certaines prestations d'aide humaine auprès des bénéficiaires les plus dépendants, il est à noter depuis quelques mois des possibilités de recrutement de personnels non diplômés qu'il conviendra d'accompagner et former. Ces recrutements permettent, aujourd'hui, de prendre en charge de nouveaux plans d'aide en « jouant » sur la complémentarité personnels formés / non formés au domicile.

Pour autant nous notons aujourd'hui et depuis plus d'un an une concurrence de plus en plus prégnante de l'emploi direct sur certains secteurs de notre territoire d'intervention. L'intégration en avril 2022 du secteur des hautes corbières a été accompagnée d'une restructuration de l'équipe d'encadrement avec 1 directeur adjoint, 1 responsable de secteur coordonnatrice et 1 responsable de secteur supplémentaires.

Agents Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Administratif

2023

DIRECTION ENCADREMENT	nbre agent	ETP
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	0,08
DIRECTRICE	1	0,50
DIRECTEUR ADJOINT	1	0,50
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES	1	0,50
	4	1,58

ADMINISTRATION GESTION	Nbre agent	ETP
RESPONSABLE DE SECTEUR	6	6,00
RESP. SECT. COORDINATRICE / QUALITE	1	0,90
RH (suivi contrats, carrière, absences, paie ...)	3	2,00
ADMINISTRATION GENERALE	2	0,04
COMPTABILITE	3	0,10
FACTURATION/SECRETARIAT	2	0,60
ACCUEIL	2	0,70
INFORMATIQUE	1	0,10
	20	10,44

TOTAL PERSONNEL ADMINISTRATIF	24	12,02
--------------------------------------	-----------	--------------

Intervenants à domicile

- 150 agents pour 102.25 ETP
- 2/3 d'aides à domicile
- 1/3 d'aides ménagères
- 2/3 titulaires ou CDI
- 1/3 CDD
- 90% à temps partiel
- 2/3 à plus de 50%



Enjeux actuels

- Faire face à la concurrence

Les entreprises privées se multiplient sur Lézignan (entre autres) et le dispositif du chèque emploi CESU connaît un essor important, ce qui peut impacter le nombre d'heures servies par le CIAS

- Proposer un personnel de qualité

La formation est une des priorités du service. Sont donc proposées aux agents les formations « catalogue » du CNFPT, des formations en union (organisées à Lézignan ou à proximité, elles limitent les déplacements et favorisent donc la participation), des séances d'analyse de pratique qui permettent aux intervenants d'échanger sur leurs difficultés et de trouver des solutions.

- Proposer aux agents une stabilité dans l'emploi

Le CIAS a mis en place un dispositif de dé-précarisation à destination des agents diplômés en contrat depuis plus d'un an ainsi qu'aux agents non diplômés justifiant de six ans d'ancienneté. Sous couvert de l'élaboration d'un dossier retraçant le parcours professionnel et les motivations, d'un test écrit constitué d'un Questionnaire à Choix Multiple et d'un entretien avec un jury, les agents peuvent ainsi accéder à un emploi fixe, en CDI ou par titularisation si diplômés. Depuis 2021, ce dispositif a permis d'offrir à 15 agents une sécurité dans l'emploi.

Les engagements pluriannuels

La réalisation de l'évaluation externe en 2020 a permis au service de se projeter sur ses engagements pluri annuels. Certaines actions ont été engagées en 2021 et poursuivies sur 2022.

La signature avec le Département de l'Aude d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour la période 01/09/2022 au 31/12/2025, a permis de redéfinir, sur la période les objectifs stratégiques généraux et opérationnels.



Outil de modernisation de l'action publique et de mise en œuvre des politiques publiques dans les territoires, le CPOM permet de mettre en cohérence les objectifs du gestionnaire et de son service d'aide et d'accompagnement à domicile avec les priorités définies par le Département en matière de prévention de la perte d'autonomie et de maintien à domicile.

Afin de renforcer la qualité de service aux usagers et la capacité des services à réaliser leurs missions, le Département de l'Aude et le service prestataire s'engagent sur des objectifs réciproques dans le cadre du présent CPOM (au sens de l'article L. 313-11-1 du code de l'action sociale et des familles). Ils inscrivent ainsi leur relation dans une démarche volontaire et conjointe de transparence et d'engagements réciproques, tant dans les actions entreprises, l'attribution et la gestion de moyens financiers, que dans l'évaluation des résultats atteints en fonction des objectifs définis en commun.

Cette démarche de contractualisation doit permettre :

Pour le Département, de :

- Soutenir les services proposant des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile afin de les accompagner dans l'accomplissement de leurs missions et de leur permettre de développer de nouvelles actions ;
- Renforcer son pilotage territorial en matière de politique de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et d'apporter aux Audois des réponses adaptées à leurs besoins et accessibles ;
- Rationaliser et optimiser ses dépenses

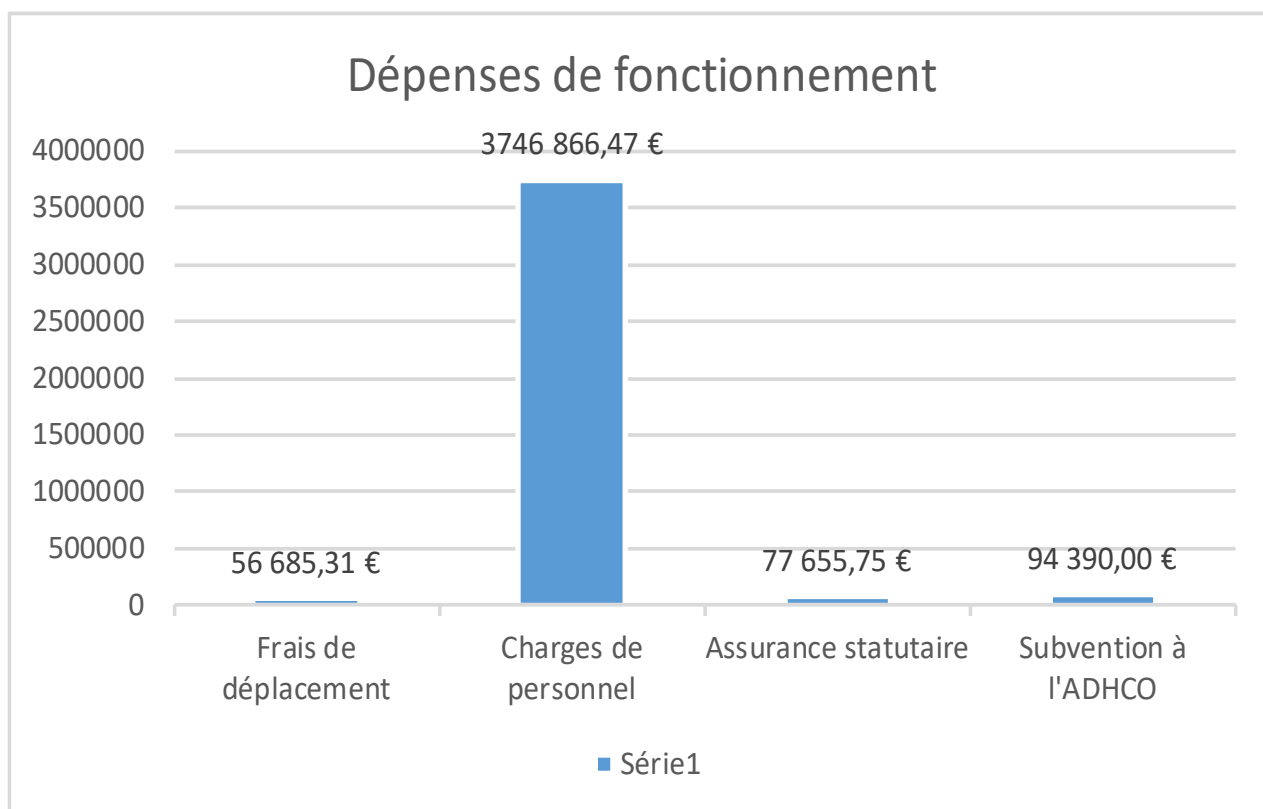
Pour l'organisme gestionnaire, de :

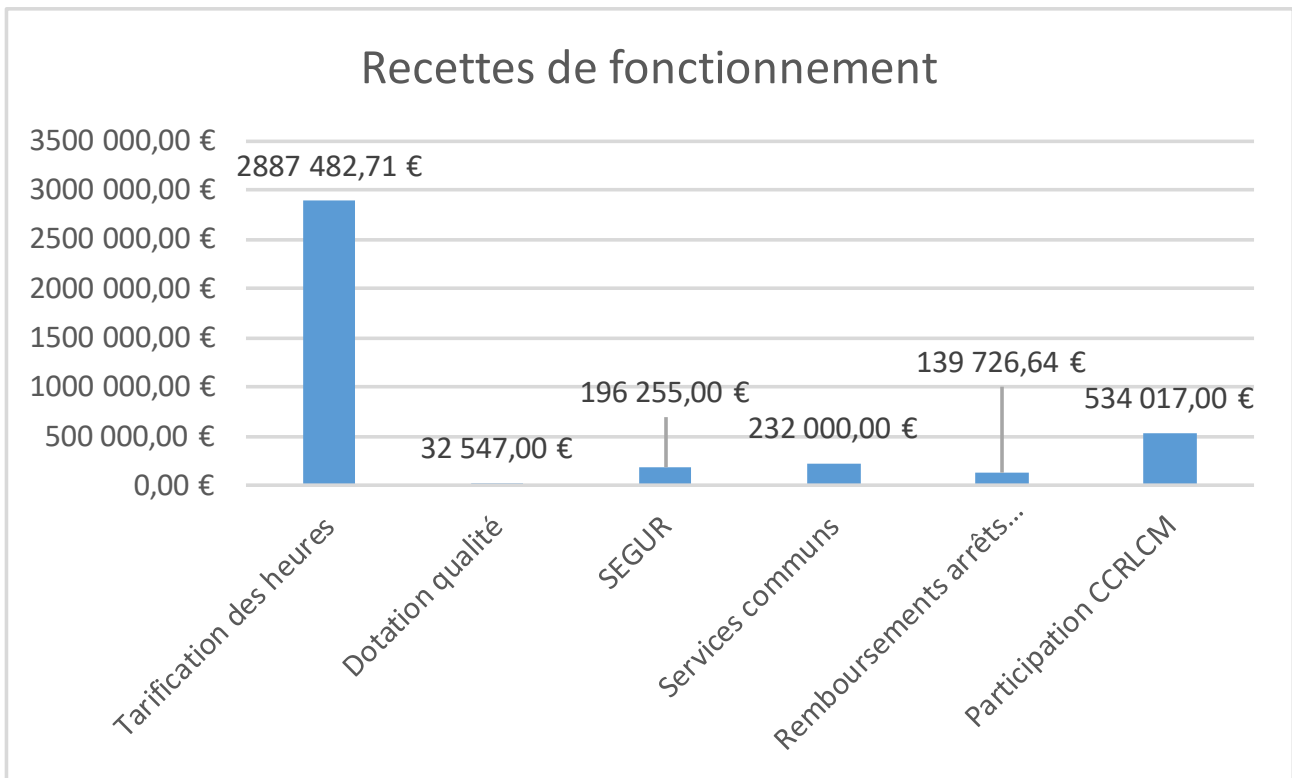
- Adapter son offre de service, en assurer le caractère pérenne dès lors qu'elle répond aux besoins de la population
- Conforter son positionnement sur le territoire
- Préparer sa transformation en Service Autonomie à Domicile ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité sur son activité et son financement dans une logique de pluri-annualité de ses ressources ;
- Disposer d'un vecteur de simplification et de souplesse en matière de tarification (pour les services habilités à l'aide sociale) ;
- Améliorer la Qualité de Vie au Travail au sein de son service ;
- Encourager et développer la formation des professionnels ;
- Développer ou renforcer ses coopérations de manière formalisée avec d'autres SAAD et avec les autres acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire ;

Pour l'usager, de bénéficiaire de :

- L'amélioration de la qualité de service rendu ;
- Services accessibles financièrement sur tout le territoire.

Compte administratif 2022 :

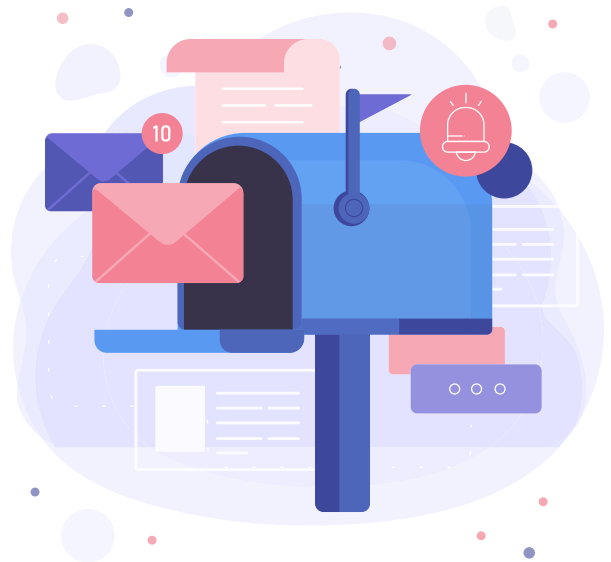




3. Le service de domiciliation

Le service de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, qui ne sont pas en mesure de recevoir et de consulter leur courrier de façon constante de demander une domiciliation afin d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

A ce titre, le CIAS est habilité de plein droit à procéder aux élections de domicile dès lors que la personne qui en fait la demande présente un lien suffisant avec une commune de l'intercommunalité qui n'a pas de CCAS.



Ce service ne bénéficie pas de personnel en propre. Ce sont la Directrice du CIAS et les agents d'accueil de la CCRLCM qui reçoivent respectivement les demandeurs pour un premier entretien lors de la demande et ensuite régulièrement (au moins une fois par mois) pour remettre le courrier reçu aux personnes bénéficiaires d'une attestation de domiciliation. Fin 2022 le service compte quatre domiciliations actives. La demande d'élection de domicile doit être renouvelée tous les ans.

Sur l'année 2022 nous comptons quatre demandes (dont un renouvellement et trois nouvelles demandes) et quatre radiations.

Nous comptons 78 courriers reçus et 34 passages des bénéficiaires de la domiciliation pour retirer leur courrier.

PRESENTATION ET BILAN 2022 DU SMCC

Depuis 2005, la confection et/ou livraison des repas pour les enfants des écoles, des crèches et des ALSH en régie directe n'est plus une compétence communale.

En effet à compter de cette date, cette compétence a été transférée à la CCRL.

Cette décision correspondait à un besoin exprimé par les communes :

- en effet, en 2004, la MJC de Léznigan Corbières qui livrait les repas pour la commune, était confrontée à l'obsolescence de sa cuisine qui n'était plus aux normes réglementaires imposées par la Direction des Services Vétérinaires (production de 30 000 repas / an),
- d'autres communes de la CCRL, qui se faisaient livrer les repas souvent par les restaurateurs locaux, étaient elles aussi confrontées à des difficultés d'approvisionnement et de contraintes normatives imposées par la DSV au titre de la qualité des repas (30 000 repas / an).
- Enfin, la CCRL, au titre de sa compétence « personnes âgées », qui se faisait livrer par la MJC, avait elle aussi à gérer un volume de 30 000 repas / an.



Au total, le marché de la restauration des collectivités locales du territoire de la CCRL représentait en 2004 un volume total de 90 000 repas : pour information, aujourd'hui (Année 2022), le volume des repas pour les communes de la CCRLCM représente près de 280 000 repas / an).

Parallèlement, le CFA de Léznigan Corbières qui gérait 28 000 repas / an en liaison chaude à partir de sa cuisine, devait faire face à des coûts importants de travaux difficilement supportables par la Chambre de Métiers, gestionnaire du CFAI.



C'est ainsi, qu'en 2005, fut constitué le SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE DU LEZIGNANAIS (SMCC), établissement public administratif regroupant la CCRLCM et la CHAMBRE DE METIERS, en vue de mutualiser le marché et les coûts de la restauration collective sur le territoire.

Le SMCC a fait le choix de gérer ce service public sous la forme d'un contrat de DELEGATION DE SERVICE PUBLIC par voie d'affermage.

Dans le cadre de cette négociation, SCOLAREST, fermier de la CHAMBRE DE METIERS, a été remplacé en 2005 par ELIOR qui a successivement remporté le 1er contrat de DSP (2005 à 2008) et le second (2008 à 2016) puis les MAPA de 2016 à 2020 et enfin la dernière DSP signée en mars 2020.

Le Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale a lancé en 2018 la restructuration et

l'extension de la cuisine centrale.

Un prêt d'un montant de 1 600 000 euros a été fait sur 15 ans.

Un autofinancement du projet à hauteur de 550 000 euros a été acté sur le budget 2019 et une subvention de l'Etat (SDIL) de 250 000 euros a été attribuée pour participation au financement de ce projet.

Aujourd'hui le montant annuel de l'emprunt est de 107 000 euros et le montant des intérêts est de 18 000 euros, ce qui porte la charge annuelle à 125 000.00 euros. Cette charge est couverte annuellement par le prestataire ELIOR avec les montants des redevances contractualisées dans la DSP (129 000.00 € en 2022).

Le compte administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 382 970.26 € et un déficit d'investissement cumulé de 16 203.08 €.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice sont de 204 836.01 € et les recettes de 587 806.27 € (reprise de l'excédent de fonctionnement de 452 157.23 €).

Les dépenses d'investissement de l'exercice s'élèvent à 123 508.35 € (reprise du déficit d'investissement d'un montant de 15 891.67 €) et les recettes d'investissement s'élèvent à 107 305.27 €.

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La loi, depuis le début de ce siècle, impose aux communautés de communes les plus importantes, et aux communautés d'agglomérations la mise à disposition d'équipements adéquats pour l'accueil des gens du voyage.

Tous les dix ans, un schéma pour l'accueil de ces personnes est négocié entre la préfecture et les collectivités puis publié par arrêté préfectoral.

La CCRLCM a créé et inauguré l'aire d'accueil de la Coutibo située entre les communes de Cruscades et de Canet d'Aude en 2009.

En 2022, 213 personnes ont été accueillies.
Le taux d'occupation est d'environ 85%.

La régie de ce service a enregistré des recettes d'occupation de 9052€ auxquelles s'ajoutent la recette de consommation d'eau (5394€) et la recette pour la consommation électrique (11250€). Cette aire d'accueil fait l'objet d'un entretien et de travaux réalisés par les services techniques de la communauté de communes.





RÉGION
LÉZIGNANAISE
CORBIÈRES
MINERVOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

